

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de L'Agriculture et du Développement Rural
Institut Nationale de la Vulgarisation Agricole



Direction des études
Service Méthodes et Programmes de Vulgarisation

ETUDE

« Analyse des qualifications des agents chargés de la vulgarisation agricole en matière d'élaboration de programmes et d'utilisation de méthodes de vulgarisation »

Réalisée par :

Mme. **GUERROUCHE FATIHA**
Mme. **KHALFAOUI NABILA**
Mr. **BEN MOHAMMED MOSTAFA**
Mme. **MOHAMMED BOUKRITAQUI MALIKA**
Mr **CHELLAI Fatih**

Juillet 2015

Introduction :

Malgré l'amélioration continuelle des conditions de travail et du dispositif de formation par la tutelle, touchant tous les niveaux d'encadrement, le processus lié au transfert des connaissances techniques par le biais des vulgarisateurs, tarde à se mettre en place et rencontre des contraintes. Ces dernières sont dues à plusieurs causes, dont le processus de la planification des programmes de vulgarisation agricole ainsi que les méthodes de vulgarisation utilisées.

L'expérience concrète acquise sur le terrain par le passé a mis en relief la nécessité de mieux planifier stratégiquement les programmes de vulgarisation, de les orienter en fonction des besoins et selon une optique participative, et, enfin, de les centrer sur les problèmes à résoudre.

Devant cette situation, on a lancé cette étude qui a portée sur « **l'Analyse des qualifications des agents chargés de la vulgarisation agricole, en matière d'élaboration de programmes et d'utilisation de méthodes de vulgarisation** ».

Il s'agit pour nous, d'identifier les qualifications des agents chargés de la vulgarisation, de connaître les méthodes de gestion et d'organisation des services de vulgarisation, de comprendre les outils et le processus de planification des programmes de vulgarisation , et de connaître les méthodes de vulgarisation les plus efficaces et les plus utilisées par l'agent chargé de la vulgarisation et l'impact de ces méthodes sur le degré de participation des agriculteurs et ainsi que leurs impacts de ces méthodes sur leurs rendements et la production.

Première Partie : CADRE METHODOLOGIQUE

Première partie : Cadre Méthodologique

Hypothèse générale :

L'hypothèse générale de notre étude est basée sur l'amélioration de l'efficacité et de la rentabilité des programmes de vulgarisation agricole passe, entre autres, par l'application de méthodes de vulgarisation perfectionnées et novatrices utilisées par les vulgarisateurs, ainsi que l'implication des différents instituts techniques et de recherche.

- **Hypothèses secondaires :**

1. L'implication et la participation du vulgarisateur dans les programmes de vulgarisation permettent d'élaborer un programme plus efficace du fait de sa connaissance du terrain et son degré de compétence dans le transfert des connaissances.
2. L'existence des stations représentant des instituts techniques et de recherche favorise l'élaboration des programmes de vulgarisation agricole efficaces.
3. Les programmes de vulgarisation sont orientés en fonction des besoins des agriculteurs.

Résultats escomptés :

1. Le processus de l'élaboration d'un programme de vulgarisation et l'implication des différents acteurs ;
2. Avoir l'effet des méthodes de vulgarisation sur le terrain ;
3. Les compétences des vulgarisateurs reconnues ;
4. Les méthodes de vulgarisation les plus utilisés et les performants identifiées.

La méthodologie de travail utilisée :

Enquête quantitative : par un questionnaire individuel auprès des agents chargés de la vulgarisation au niveau de 17 wilayas des différentes régions du pays (Est, Ouest, Nord et Sud) d'après le tableau ci-dessous :

Tableau : Les wilayas enquêtées selon les régions :

Zone	Wilayas
Est	1) Batna 2) Bejaïa 3) Biskra 4) Jijel 5) Mila
Centre	6) Bouira 7) Médéa 8) Tipaza 9) Ain Defla
Ouest	10) Tlemcen 11) Tiaret 12) Sidi bel abbesse 13) Ain Témouchent
Sud	14) Laghouat 15) Tamanrasset 16) Djelfa 17) El oued

Raisons de choix des wilayas enquêtées :

Le choix est fait selon 2 critères :

1^{er} critère : Se base sur l'élimination des wilayas n'ayant pas répondu aux appels de collaboration avec l'INVA dans la réalisation des études et des sondages précédents, ou/ les wilayas trop sollicités auparavant et qui sont momentanément écartées pour éviter la lassitude des agriculteurs qui se voient trop souvent considérés comme un champ ou un laboratoire d'expérience.

2^{ème} critère : se base sur l'importance de connaître les wilayas peu enquêtées jusqu'à maintenant et en tenant compte de la disponibilité de nos différents relais sur le terrain et du meilleur circuit pour le mouvement de l'équipe de l'INVA.

Les zones d'intervention et d'investigation : le sondage concerne les quatre zones agro-climatiques : dont 17 wilayas seront retenus.

Raisons de Choix de l'échantillon :

Le choix de l'échantillon est fait à partir de la base de données du **fichier national des vulgarisateurs de l'année 2014 effectué par la DFRV**.

L'enquête se basera sur « un échantillon aléatoire » des 17 wilayas choisies dans le tableau ci dessus.

D'après le fichier national des vulgarisateurs 2014, il existe 1220 vulgarisateurs au niveau national, notre étude lancée sur terrain a touché 296, soit 24.26% du nombre total des vulgarisateurs au niveau national.

Tableau : Nombre des agents chargés de vulgarisation enquêtés par wilaya.

Zone	Wilayas enquêtés	Nombre des agents chargés de vulgarisation enquêtés	total
Est	Batna	8	90
	Bejaïa	29	
	Biskra	24	
	Jijel	15	
	Mila	14	
Centre	Bouira	24	76
	Médéa	8	
	Tipaza	14	
	Ain Defla	30	
Ouest	Tlemcen	18	65
	Tiaret	20	
	Sidi bel abbesse	10	
	Ain Témouchent	17	
Sud	Laghouat	11	65
	Tamanrasset	9	
	Djelfa	22	
	El oued	23	
Total			296

Tableau : La part des agents chargés de la vulgarisation par rapport le nombre total des agents chargés de la vulgarisation au niveau national.

Zone	Nombre réel total des ACV	Nombre des ACV enquêtés	%
Est	381	90	30.4%
Centre	250	76	23.62%
Ouest	348	65	18.67%
Sud	241	65	26.97%
Total	1220	296	24.26%

Echéancier de l'étude :

Du Novembre 2013 à Décembre 2014.

Intervenants à l'enquête :

- Les agents chargés de la vulgarisation au niveau des DSA, CAW.
- Les responsables de la vulgarisation au niveau des DSA (SOPAT, BFV).
- Les représentants des CAW.

Deuxième Partie : CADRE CONCEPTUEL

Deuxième partie : Cadre conceptuel

Situation actuel des Agents Communaux de Vulgarisation en Algérie:

Vu l'impact des compétences du vulgarisateur sur le processus de communication avec l'agriculteur, l'importance de la formation, du perfectionnement est soulignée par plusieurs auteurs. Mettant en évidence l'importance du facteur humain dans le processus de vulgarisation, Lasram Mustapha, affirme que « le nombre, la qualité et le sexe des personnels disponibles pour la vulgarisation ont une incidence sur l'impact des programmes en la matière ».

I. L'effectif des agents chargés de la vulgarisation agricole :

D'après le « **Fichier National des Agents Communaux de Vulgarisation 2014** »¹, il existe en Algérie 1220 Agents de vulgarisation dont 68 vulgarisatrices : (202 Ingénieurs; 230 Techniciens Supérieurs ; 680 Techniciens ; 67 Agents Techniques) (dont 03 vétérinaires).

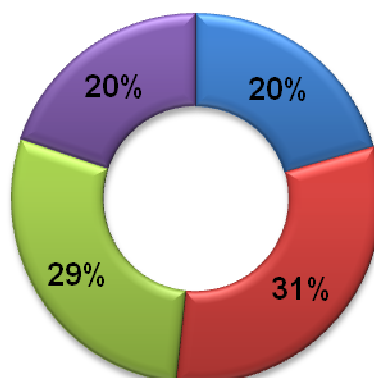
Tableau : Répartition de l'effectif des vulgarisateurs au niveau national :

Région	Nombre de vulgarisateurs	%
Centre	250	20,4918033
Est	381	31,2295082
Ouest	348	28,5245902
Sud	241	19,7540984
Totaux	1220	100

¹ **Fichier National des Agents Communaux de Vulgarisation 2014** : c'est un fichier établie par le MADR et qui présente la topographie exacte et précise des informations sur les vulgarisateurs et leur répartition, il est établi sur la base de données transmise par les Directions des Services Agricoles à la Direction de la Formation de la Recherche et de la Vulgarisation au titre de l'année 2014

Répartition des vulgarisateurs au niveau national

■ Centre ■ Est ■ Ouest ■ Sud



D'après le graphe ci-dessus, on remarque que les agents chargés de la vulgarisation se concentrent plus au niveau des zones Est et Ouest là où existe les wilayas à vocation agricole. Mais il existe le problème d'insuffisance des agents chargés de la vulgarisation dont on a des communes dépourvues de vulgarisateur et ceci bloque les activités de vulgarisation dans ces régions.

Concernant les postes budgétaires et d'après le fichier national des vulgarisateurs, on a que 26.78% du nombre total des agents chargés de vulgarisation formés, et 21.47% du nombre total des agents chargés de la vulgarisation au niveau national ayant bénéficié des postes budgétaires, de cela on remarque qu'on a un manque de postes budgétaires dans le domaine de la vulgarisation agricole ce qui a démotivé les agents chargés de la vulgarisation qu'ils travaillent sans postes budgétaires.

II. La formation des agents chargés de la vulgarisation agricole :

La vulgarisation est une activité de développement agricole qui nécessite une amélioration continue des performances de ceux qui en ont la charge. Il y'a lieu de distinguer la formation méthodologique et la formation technique. Les formateurs doivent mettre en œuvre des pratiques innovantes qui permettent à l'agriculteur de suivre l'évolution des techniques et de maîtriser ses moyens de production.

Le métier de vulgarisateur requiert une connaissance de références techniques mais également de références méthodologiques pour bien maîtriser le processus de communication avec les agriculteurs. Ces références doivent faire l'objet de recherche d'expérimentation et d'adaptation avant leur application.

D'après ² **Lasram Mustapha** qui considère que la formation permet au vulgarisateur :

² Lasram Mustapha, Plaza Placido. Conclusions et orientations. Cahiers options méditerranéennes, vol. 2, n° 4, 1999.

- D'avoir un profil de compétence qui doit être adapté aux objectifs du développement ;
- De faire une analyse diagnostic du milieu et de l'exploitation ;
- De communiquer avec l'agriculteur en le considérant comme un partenaire à part entière ;
- D'accompagner l'agriculteur dans son appropriation du savoir, de façon à ce qu'à terme, il puisse maîtriser son propre développement.

Le ministère de l'agriculture et de développement rural a mis en place deux types de formation : une formation méthodologique et une formation technique. Un cours permanent en méthodologie de vulgarisation, d'une durée de 16 semaines, repartit en cours théoriques et stage pratique.

La formation méthodologique des vulgarisateurs :

Un cours permanent en méthodologie de vulgarisation CPV (CPV : Cours Permanent de Vulgarisation) d'une durée de 16 semaines, repartit en cours théoriques et stage pratique.

L'agent chargé de la vulgarisation, qui opère dans le cadre du programme et du projet, et qui est en contact direct avec l'agriculteur, canalise et entretient ce processus. À cet effet il doit recevoir une formation spécialisée portant sur les différents aspects de la vulgarisation .Il doit notamment assimiler les connaissances techniques et scientifiques dont il aura besoin dans son travail ,d'où l'introduction du CPV(Cours Permanent de Vulgarisation) par le MADR dans le cursus de formation pour les agents chargés de la vulgarisation ,pour une meilleure prise en charge des activités de vulgarisation.

Cette formation complémentaire à la formation initiale en agriculture a pour objectif principal de répondre aux exigences d'un poste professionnel créé pour la nécessité de s'adapter aux changements survenus dans le secteur depuis l'avènement de la loi 87-19 portant sur la libération de la production agricole.

Il s'agit notamment de dispenser des connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de la méthodologie de vulgarisation agricole à des agents chargés :

- D'identifier les caractéristiques socio économiques et techniques de la région d'exercice.
- D'identifier les contraintes et les potentialités de développement de la zone d'exercice.
- D'élaborer, d'exécuter et évaluer un programmes de vulgarisation adapté aux besoins des agriculteurs et prenant en compte les orientations en matière de la politique de développement local.

Le CPV a été institué à partir de 1988 et mis en place au CFVA de *Misserghine* le 09 décembre 1989, et arrêté en 2008.

Les acteurs concernés par cette formation sont :

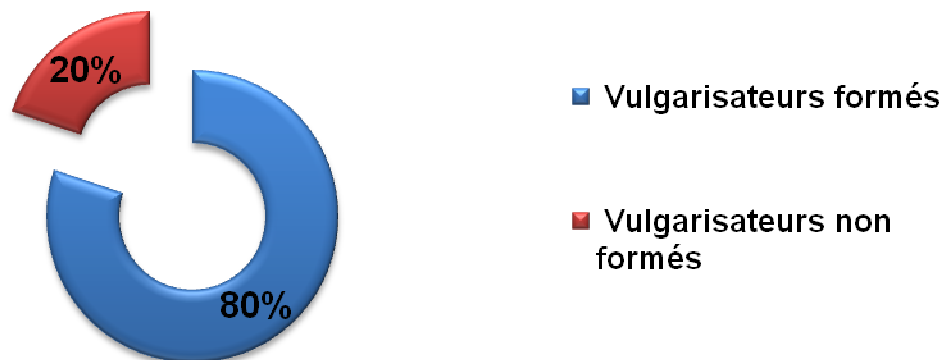
- L'ensemble des opérateurs de la vulgarisation qui sont en plus des agents chargés de la vulgarisation ;
 - Les spécialistes des coopératives ;
 - L'encadrement des fermes pilotes et des subdivisions agricoles ;
 - Les responsables de formation et de vulgarisation des directions de la production agricole ;
 - Les spécialistes des instituts de développement.
- La formation est décomposée en deux phases (théorique et pratique) Plus un stage final dont le principe était l'alternance à l'issue de chaque module dont le nombre était 07 qui sont :
- La vulgarisation et son organisation ;
 - La communication ;
 - Les méthodes de vulgarisation ;
 - Les auxiliaires audiovisuels en vulgarisation ;
 - La détermination et la mise en place d'une action de vulgarisation ;
 - L'élaboration du programme annuel de vulgarisation.
- Actuellement, et d'après le fichier national des vulgarisateurs de 2014, on remarque que 80% du nombre total des agents chargé de la vulgarisation ont bénéficié de la formation en CPV depuis 1989 à 2008, et on a que 20% d'entre eux qui n'ont pas eu cette formation (voir tableau et graphes ci-dessous).

Tableau : La formation des vulgarisateurs en CPV:

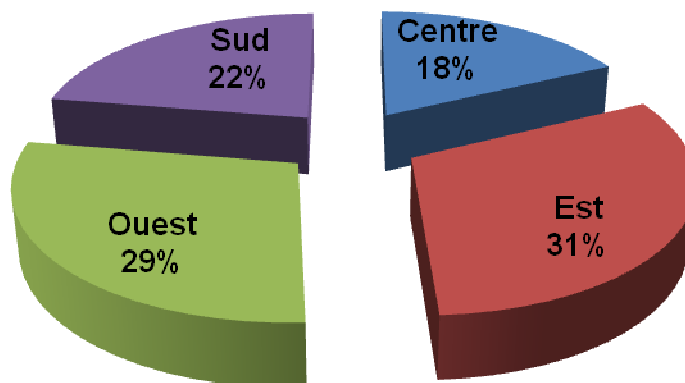
Région	Nombre de vulgarisateurs	formés	% de formation	%
Centre	250	174	69,6%	20,49%
Est	381	307	80.57%	31,22%
Ouest	348	278	79,88%	28,52%
Sud	241	219	90,87%	19,75%
Totaux	1220	978	80.16%	100%

D'après le Fichier National des Agents Communaux de Vulgarisation 2014

La formation des vulgarisateurs



Vulgarisateurs formés par région par rapport au nombre total des vulgarisateurs formé



1 Formation technique :

La formation technique consiste en des cours de perfectionnement technique dispensés par les chercheurs, ils ont pour effets d'encourager les liens professionnels entre les secteurs de la vulgarisation et celui de la recherche. Cette formation peut revêtir plusieurs formes :

- Formation courte durée dans les centres de formation et de vulgarisation agricole ;
- Contacts sur le terrain dans la mise en place et la conduite en commun de parcelles de démonstration ;
- Visites des conseillers agricoles dans les centres et les stations de recherche ;
- Participation conjointe aux réunions périodiques d'évaluation des activités de vulgarisation.

L'INVA organise des formations au profit des :

- Conseillers agricoles (DSA et CAW)
- Responsables des bureaux formation et vulgarisation

- Agents forestiers (responsables et facilitateurs) qui interviennent dans la mise en œuvre de la politique de renouveau rural
- Cadres des instituts techniques et de recherche et autre organisation du secteur agricole
- Agriculteurs, jeunes porteurs de projets et femmes rurales.

Les thèmes de formation organisée par l'INVA :

- Les méthodes de diagnostic participatif
- La Gestion de cycle de projet
- La communication pour l'animation des territoires ruraux
- Démarche méthodologique d'élaboration d'un programme d'appui conseil et mise en place et du suivi des sites de démonstration
- La création et la gestion des coopératives et associations agricoles

L'INVA a deux programmes de perfectionnement l'un est dans le cadre du PRCHAT2 et l'autre dans le cadre de la formation à la carte.(voir les deux tableaux ci-dessous)

a. Le Programme de formation dans le cadre du PRCHAT2 de l'INVA :

Intitulés des thèmes	Durée de la formation	Intervenants	Lieu de la formation	Périodes	Nombre de cadres prévus
Méthodologie d'élaboration d'un programme d'appui conseil et mise et conduite de parcelles de démonstration.	04	INVA	CFVA de Médéa	23 au 26 Mars 2015	25
			ITMAS d'Ain-Temouchent	13 au 16 Avril 2015	25
			ITMAS de Timimoune	19 au 23 Avril 2015	25
Techniques de communication et d'animation en milieu rural	03	INVA	ITMAS de Sétif	17 au 19 Mars 2015	25
			CFVA de Médéa	04 au 06 Mai 2015	25
			ITMAS d'Ain-Temouchent	18 au 20 Mai 2015	25
			ITMAS de Timimoune	16 au 18 Février 2015	25
Diagnostic participatif des zones rurales et élaboration des projets et programmes de développement rural	05	INVA	CFVA de Médéa	25 au 29 Janvier 2015	20
			ITMAS d'Ain-Temouchent	04 au 08 Janvier 2015	20
			ITMAS de Timimoune	19 au 22 Janvier 2015	20
				total	235

Source : INVA, DATP 2015

b. Programme de formation à la carte de l'INVA :

Intitulés des thèmes	Nombre de jours	Intervenants	Organisme demandeurs	Lieux de déroulement	Périodes	Nombre de cadres prévus
Gestion de cycle de projet	03	INVA	DGF (PERII)	ENAF de Batna	08 au 10 nov. 2014	25
	03	INVA	DGF (PERII)	ENAF de Batna	11 au 13 nov. 2014	25
	03	INVA	DGF (PERII)	ENAF de Batna	06 au 08 Déc. 2014	25
	03	INVA	DGF (PERII)	ENAF de Batna	09 au 11 Déc. 2014	25
Méthode de Diagnostic Participatif	03	INVA	HCDS	ITMAS de Guelma	23 au 25 Déc. 2014	25
			HCDS	ITMAS de Djelfa	19 au 21 Jan 2015	25
			HCDS	ITMAS d'Ain-Temouchent	16 au 18 Fév.	25
Techniques de communication et d'animation en milieu rural	03	INVA	DSA et CAW de Tizi-Ouzou	ITMAS de Tizi-Ouzou	22 au 24 Mars 2015	25
La création et la gestion des coopératives et associations agricoles	02	INVA	DSA et CAW de Médéa	CFVA de Médéa	10 et 11 Mars 2015	25
					total	225

Source : INVA, DATP 2015

III. Les méthodes de vulgarisation utilisées par les vulgarisateurs :

- ☐ « Les méthodes de vulgarisation sont l'ensemble des techniques de communication que les vulgarisateurs utilisent dans le but de diffuser leurs messages aux agriculteurs en vue de les motiver et les inciter à appliquer les nouvelles techniques de production ».

Il existe deux types de méthodes de vulgarisation : Les méthodes interpersonnelles et la méthode de masse.

1. **Les méthodes interpersonnelles** : comprennent les méthodes individuelles et les méthodes de groupes

a) Les méthodes individuelles :

Ce type de méthodes est fondé sur le conseil individuel et constitue la forme idéale de l'échange entre le vulgarisateur et l'agriculteur.

Ce mode d'échange de connaissances peut prendre divers formes :

- Les entretiens formels,
- Les visites du vulgarisateur à la ferme,
- Les visites de l'agriculteur au bureau du vulgarisateur,
- Les entretiens informels qui sont généralement un phénomène de société dont il arrive souvent que le vulgarisateur rencontre l'agriculteur en cours de la route, dans les cafés, les marchés hebdomadaires ou lors des rites religieux.

b) Les méthodes de groupes :

Les méthodes de groupe offre un environnement adéquat à la réflexion puisqu'elle permet aux agriculteurs de communiquer entre eux, de s'écouter mutuellement, et d'échanger des idées et des connaissances.

Les méthodes de groupe peuvent revêtir diverses formes dont les plus connus sont :

- Les réunions de groupes
- Les réunions de démonstration
- Les tournées et visites

2 - La méthode de masse :

A l'inverse des méthodes interpersonnelles, la méthode de masse s'adresse à un public très large dont les caractéristiques sont souvent hétérogènes, et elle permet une diffusion rapide et à grande échelle de l'information.

La vulgarisation de masse se caractérise par une utilisation intense des médias dont certains diffusent l'information :

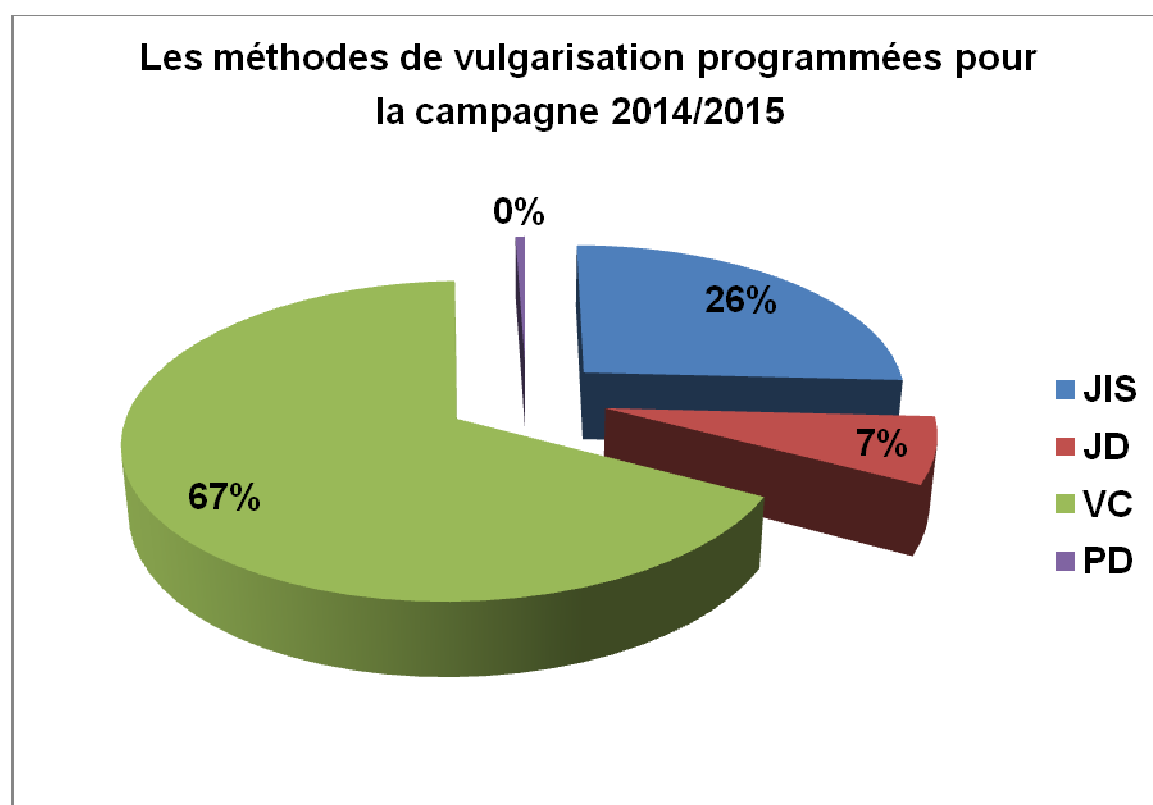
- Par le son (radio, bandes magnétiques sonores) ou
- Par le biais des images (télévision, films, vidéos)
- Grâce à l'impression (affiches, dépliants, brochures, prospectus, journaux et toutes autres formes de production écrites)

Ce type de méthodes de vulgarisation agricole existe sous forme de campagnes de vulgarisation et des foires et expositions.

□ **Les méthodes de vulgarisation programmées pour la campagne 2014/2015 :**

Méthode de vulgarisation	Journée d'information et de sensibilisation (JIS)	Journée de démonstration (JD)	Visite conseil (VC)	Parcelle de démonstration (PD)	Total
Nombre	8677	2314	22428	185	33604
%	25,82 %	6,89 %	66,74 %	0,55 %	100%

Source : INVA, DATP 2015



D'après les résultats d'analyse des bilans et des programmes de vulgarisation des compagnes 2013-2014 et 2014-2015 établi par l'INVA à la DATP concernant les méthodes de vulgarisation utilisées par les vulgarisateurs :

Eléments d'analyse	Points positifs	Points négatifs
Méthodes à utiliser	La méthode visite conseil est la plus utilisée elle représente 75,34% (bilan) et 66,74% (programme), suivi des journées d'information et de sensibilisation avec 18,59% pour le bilan et 25,82% pour le programme	• l'utilisation de la méthode parcelle de démonstration est très réduite qui est de l'ordre de 0,05%(bilan) et 0,55%(programme); • Même chose pour les journées de démonstrations, elles sont très réduite, elle de l'ordre de 3,66%(bilan) et 6,89%(programme).alors que ces méthodes sont importantes pour le changement de comportement des agriculteurs. • Le choix des méthodes utilisées n'est pas argumenté

Source : INVA, DATP 2015

IV. Les programmes de vulgarisation :

Selon l'INVA : « le processus de transfert technologique se caractérise par l'ensemble des messages à transmettre de la source technologique jusqu'à l'agriculteur. La forme et le contenu des messages dépendent essentiellement du problème des agriculteurs d'une part, des orientations et préoccupations nationales et de la technologie disponible d'autre part ».

Les programmes de vulgarisation rapprochés ou de proximité sont définis par :

- La nature du message, du thème ou de l'action ;
- Les objectifs à atteindre à travers la diffusion des messages ;
- Les bénéficiaires des services de vulgarisation ;
- Les méthodes de vulgarisation à utiliser ;
- Le lieu et la période de déroulement de l'action ;
- Les instruments de suivi et d'évaluation du programme.

Sur le plan théorique, l'approche prend source des priorités en matière de développement définies par le ministère de l'agriculture et des besoins et attentes des agriculteurs. Ces besoins sont évalués en principe par les agents communaux de vulgarisation, selon le processus suivant :

- L'identification des besoins des agriculteurs (déplacement des agents de vulgarisation au niveau des exploitations pour repérer les problèmes des agriculteurs) ;
- La définition des priorités de vulgarisation en fonction de la politique du secteur ;
- La traduction de ces priorités en besoin de vulgarisation établis par l'administration locale avec les différents opérateurs notamment la profession agricole.

La réalisation du programme de vulgarisation élaboré par le MADR passe par quatre niveaux : La commune, la Daïra, Wilaya et le niveau central (Ministère).

D'après l'INVA le bilan et le programme national des activités de vulgarisation rapprochées des 48 wilayas sont les résultats de l'analyse des différents bilans et programmes émanant des structures agricoles des wilayas (DSA, CAW).

Au niveau de l'INVA, à la direction d'appui technique et de perfectionnement (DATP) se fait l'analyse du programme des activités de vulgarisation agricole, et voilà les résultats de l'analyse du programme des activités de vulgarisation agricole 2014-2015 et du bilan 2013-2014.

1. Les bilans et les programmes de vulgarisation des campagnes 2013-2014 et 2014-2015 :

➤ **Les bilans exploités** : 46 bilans ont été exploités dont :

- 29 bilans parvenus des DSA
- 13 bilans des CAW
- 04 bilans transmis conjointement par les DSA et les CAW de Batna, Tébessa, Laghouat et Biskra.

➤ **Les programmes exploités** : 35 programmes ont été exploités dont:

- 21 programmes parvenus des services agricoles de la wilaya (DSA) ;
- 08 des chambres d'agriculture de wilayas (CAW) ;
- 06 programmes transmis conjointement par la DSA et CAW de la wilaya qui sont Biskra, Bejaia, El Bayedh, Tizi Ouzou, Ain Témouchent et Tébessa.

➤ **Bilan national 2013/2014**

Bénéficiaires		Total
Agriculteurs	Cadres	
254925	33625	288550
88,38 %	11,65 %	100%

Source : INVA, DATP 2015

➤ **Bilan national 2014/2015**

Bénéficiaires		Total
Agriculteurs	Cadres	
173476	19431	192907
89,92 %	10,07 %	100%

Source : INVA, DATP 2015

D'après les tableaux ci-dessus on remarque que le nombre des agriculteurs qui ont bénéficié des actions de vulgarisation programmées pendant la campagne 2013-2014 et celle de la campagne 2014-2015 a augmenté de 1.54% ,cette augmentation est due à l'importance de prise en charge des besoins des agriculteurs dans les programmes de vulgarisation agricole , par contre le nombre des cadres qui bénéficié des actions de vulgarisation programmées pendant la campagne 2013-2014 et celle de la campagne 2014-2015 a diminué de 1.58%.

➤ **Les intervenants**

Publics :

Les structures agricoles de la wilaya : DSA, CAW, ACV, SRPV, IVW, comité de pilotage ;

- les instituts techniques (ITCMI, INSID, ITGC, INPV, ITAFV) ;
- les offices (ONID, ONTA) ;
- ANRH, CCLS, BADR, CRMA, ANABIB.FORET, protection civile.

Privés :

SODAGRI, FERTIAL, ALLIANCE CHIMIE, BAYER, SYNGENTA, ACI, AXIUM SPA, PROFERT, fermes pilotes, ACI, AGRICHAM, TIMAC AGRO, groupe AMAR BEN AMAR,

➤ **Les moyens mobilisés :**

La majorité des bilans et programmes manquent d'informations réelles indiquant les supports utilisés sauf quelques structures telles que la DSA de DJELFA qui a mentionné le manque de moyens lors de la réalisation des actions de vulgarisation. Par contre, d'autres structures ont indiqué les moyens utilisés qui sont de type audio visuel tel que le DATA SHOW et les projections, des supports scriptovisuels tels que les dépliants, brochures, fiches techniques, des documents de réglementation, circulaires, matériel agricole tel que la moissonneuse batteuse, matériel de traitement, etc.

2. Les Résultats d'analyse Les bilans et les programmes de vulgarisation des campagnes 2013-2014 et 2014-2015 :

Eléments d'analyse	Points positifs	Points négatifs
Thèmes des actions de vulgarisation	-choix des thématiques développées variées certaines structures s'intéressent à la culture du Maïs	le choix des thématiques n'est pas argumenté -le nombre de thématiques dans certains documents ne correspond pas aux nombre d'agriculteurs et de cadres (ex: thème dont le nombre de séances figure et le nombre de bénéficiaires absent ou le contraire, -l'analyse des documents montre que les différentes structures ne suivent pas un canevas unique.
Les bénéficiaires	-La participation des agriculteurs est très élevée, elle est de l'ordre de 88,35%(bilan) et 89,92%(programme) -Des cadres participent aux actions de vulgarisation ;	-prendre en considération le niveau des bénéficiaires : agriculteurs/éleveurs et cadres).
Les intervenants	Typologie des intervenants : -instituts techniques, DSA et CAW, -associations, offices, opérateurs privés, banque, assurances...est.	-les intervenants sont rarement mentionnés dans les bilans et programmes envoyés,
Outils et supports utilisés	/	Les supports de vulgarisation utilisés sont rarement mentionnés dans les bilans

Source : INVA, DATP 2015

Troisième Partie : RESULTATS ET DISCUSSIONS

Troisième partie : Résultats et Discussions

Analyse des résultats quantitatifs et qualitatifs de l'enquête auprès des agents chargés de la vulgarisation agricole

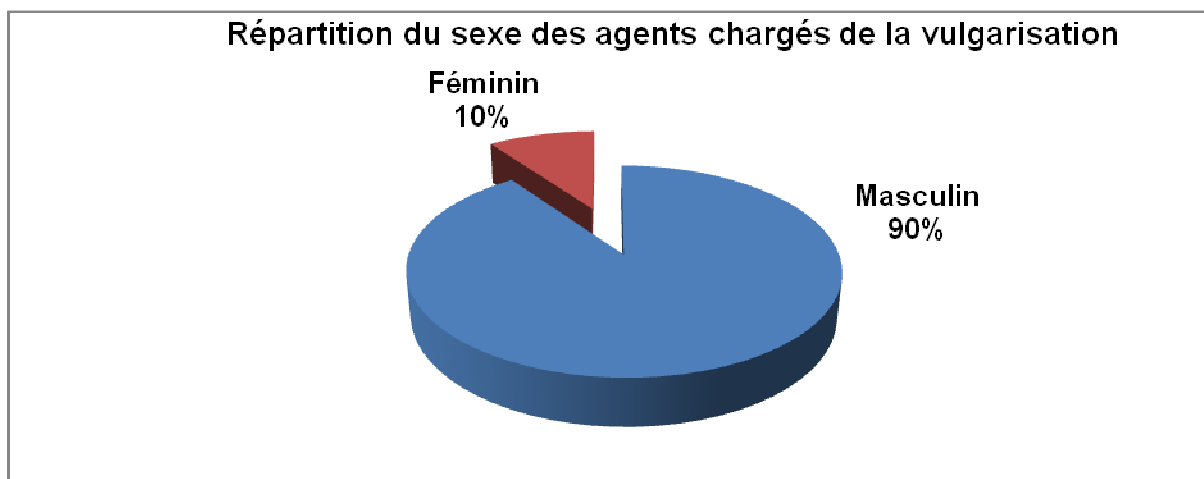
Introduction

Le traitement des données des 296 questionnaires des agents chargés de la vulgarisation remplis a été informatisé. Les données du dépouillement exécuté sont saisies sur Excel et leurs analyses est faite à l'aide du logiciel SPSS « Statistical Package for the Social Sciences » ou son objectif est de réaliser la totalité des analyses statistiques habituellement utilisées en sciences humaines.

Chapitre I : L'identification des agents chargés de la vulgarisation :

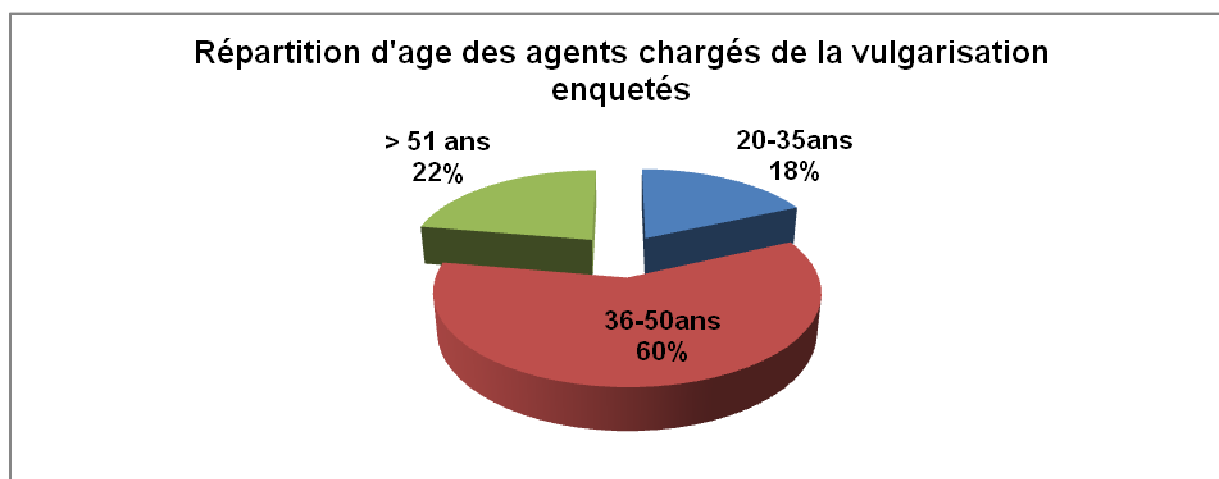
Tout d'abord, on identifie l'agent chargé de la vulgarisation par son sexe, son âge, son grade, sa formation de base, l'ancienneté dans le secteur d'agriculture.

1. Répartition du sexe des agents chargés de la vulgarisation :



La catégorie masculine est plus dominante, elle présente 90% de l'ensemble des agents chargés de la vulgarisation enquêtés, alors que la catégorie féminine ne représente que 10%, cela est expliqué par plusieurs facteurs tel que les difficultés de ce métier, des empêchements sociales surtout pour les femmes.

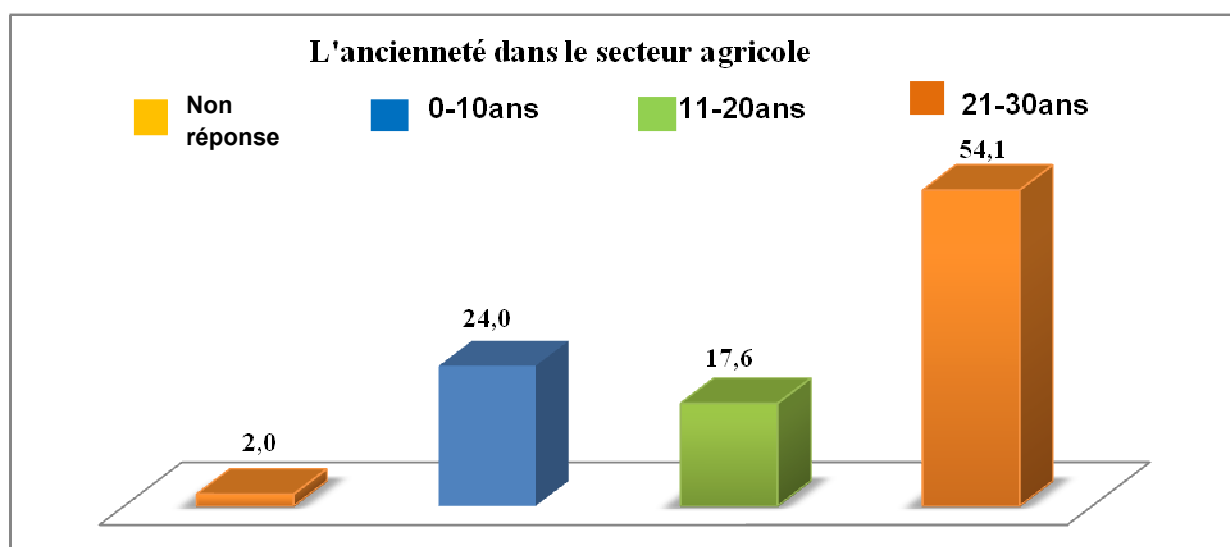
2. La répartition d'âge des agents chargés de la vulgarisation enquêtés :



La catégorie entre 20-35 ans présente 18% des enquêtés, c'est les nouveaux recrues, et plus de 51 ans on a que 22 % dont la plupart préparent leurs retraite, le reste qui sont entre 36-50ans présente 60%, c'est la tranche la plus active et qui travaille réellement sur terrain.

3. L'ancienneté dans le secteur agricole :

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	0	6	2,0	2,1	2,1
	1	71	24,0	24,6	26,6
	2	52	17,6	18,0	44,6
	3	160	54,1	55,4	100,0
	Total	289	97,6	100,0	
Manquante	Système manquant	7	2,4		
Total		296	100,0		

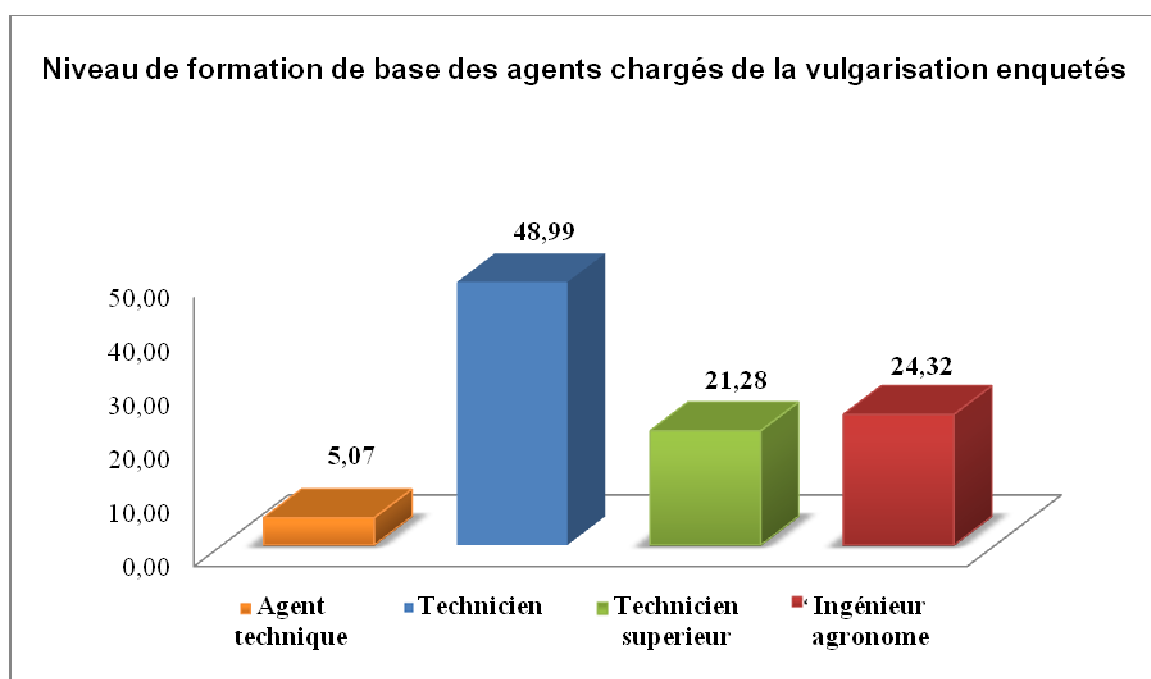


D'après le graphe, on remarque que plus de la moitié (54%) des agents de vulgarisation ont une expérience entre 21- 30 ans très importante sur terrain dans le domaine de l'agriculture, mais la plupart d'entre eux préparent leurs retraites.

Presque 25% des agents de vulgarisation enquêtés sont des nouvelles recrues, qui ont peu d'expérience dans le domaine de l'agriculture (entre 0-10 ans).

Les agents chargés de la vulgarisation qui ont une expérience entre 11-20 ans, présentent 17,6% des agents enquêtés, c'est la catégorie active dans le domaine de vulgarisation agricole.

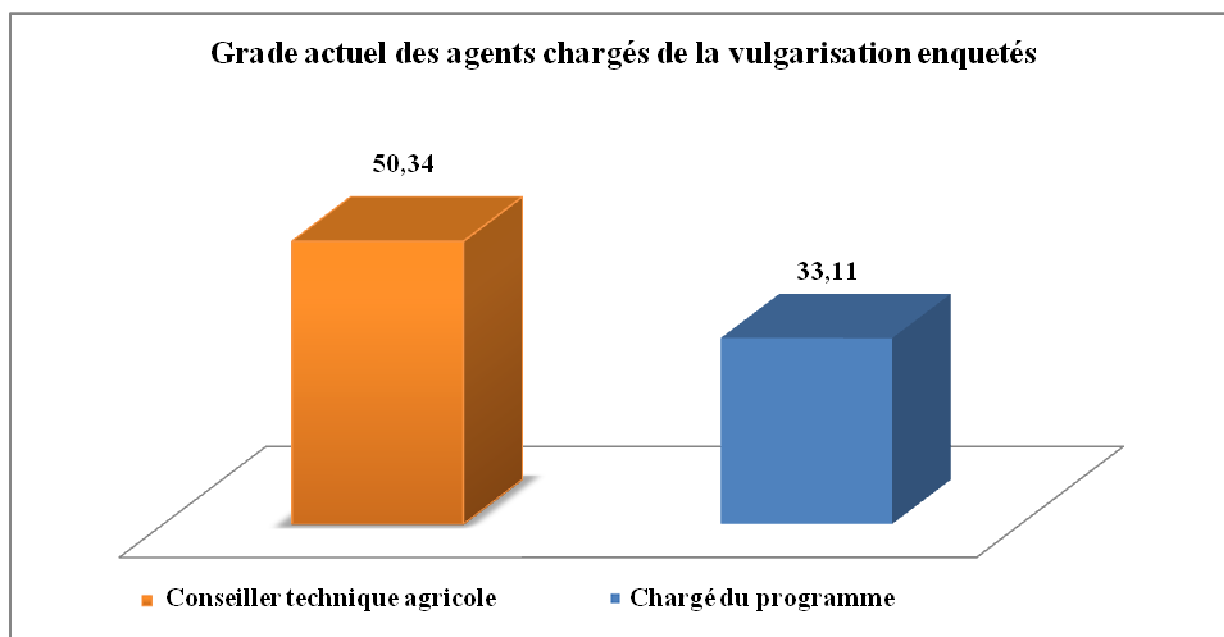
4. Niveau de formation de base :



D'après notre enquête, on remarque la dominance des techniciens avec 48.99% des enquêtés, les ingénieurs agronomes représentent 24.32% des enquêtés dont la plupart d'entre eux travaillent au niveau des DSA.

Il existe presque 3% de l'ensemble des enquêtés qui ont une double formation de base appartenant à la vulgarisation, dont il y a parmi eux des techniciens supérieurs en management, en informatique, en gestion des ressources humaines, et des DEUA aux études pratiques et même master en techniques de production animale et en insémination artificiel.

5. Le grade actuel des agents chargés de la vulgarisation :

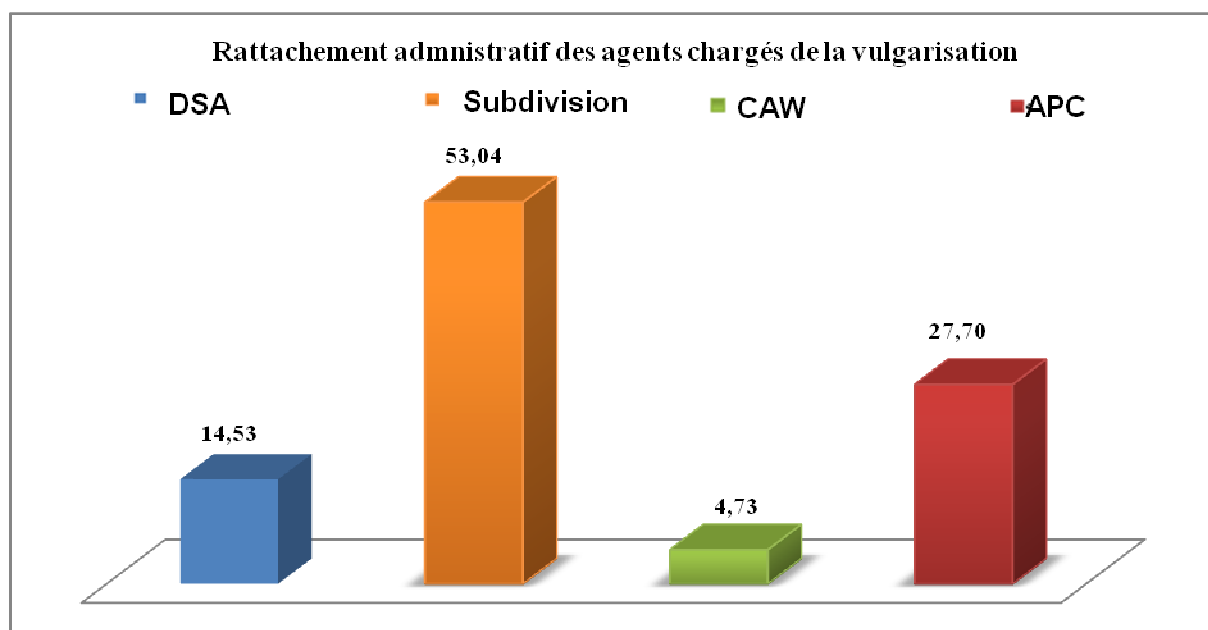


D'après le graphe ci-dessus, on remarque que la moitié des enquêtés ont le grade du conseiller technique agricole c'est-à-dire se sont des techniciens ou bien des techniciens supérieur en agriculture.

Et d'après la discussion avec les enquêtés qui ont soulevé le problème des postes budgétaires par exemple :

Au niveau de la wilaya de Laghouat le nombre des agents chargés de la vulgarisation qui sont en activité sont 17, parmi ces 17 agents chargés de la vulgarisation on a seulement 02 agents qui sont nommés au poste budgétaire et le reste (les 15 ACV) sont sans postes budgétaires. Et au niveau national, on a 281 ACV soit 23% du total des ACV (1220 ACV) au niveau national ayant bénéficié de poste budgétaire, et par rapport au nombre total des ACV les postes budgétaires sont insuffisant.

6. Rattachement administratif des agents chargés de la vulgarisation agricole:



Les agents chargés de la vulgarisation sont réparties entre la DSA, la subdivision, l'APC, et la CAW, dont la moitié des agents chargés de la vulgarisation travaille au niveau de la subdivision, mais la CAW ne dispose qu'un faible nombre d'agents de vulgarisation.

53% des vulgarisateurs travaillent au niveau de la subdivision, suivie par 27.70% sont des délégués communaux qui travaillent au niveau de la communes.

14.53% travaillent dans la DSA, et que 4.47% des agents de vulgarisation font partie des CAW.

Résumé du chapitre I : identification des agents chargés de vulgarisation

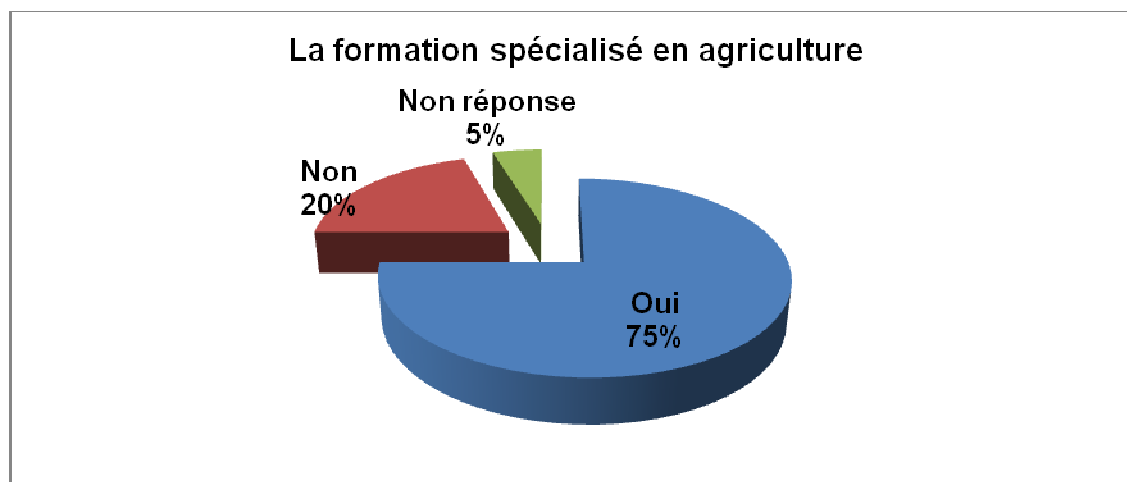
Parmi les résultats obtenus de la partie identification des agents chargés de la vulgarisation agricole, on a :

- **La majorité des enquêtés sont du sexe masculin avec 90% et la catégorie féminine représente 10% des enquêtés.**
- **60% des agents chargés de la vulgarisation ont un âge situé entre 36 ans et 50 ans ce qui explique une catégorie jeune.**
- **La moitié des agents chargés de la vulgarisation, ont une expérience dans le domaine de l'agriculture entre 21-30 ans, dont la plupart s'apprête à partir en retraite, 24% sont des nouveaux recrues qui ont une expérience de moins de 10 ans.**
- **50% des agents chargés de la vulgarisation enquêtés sont des techniciens qui travaillent généralement au niveau des subdivisions, ou comme délégués communaux au niveau des APC. Les ingénieurs d'Etat ne représentent que 24.32%, dont la plupart travaillent au niveau des DSA et CAW.**

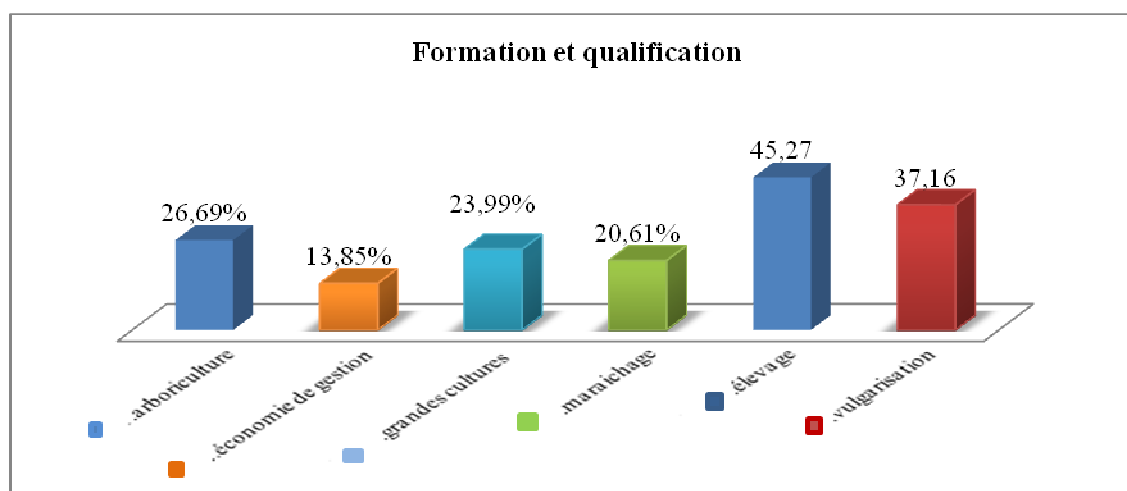
Chapitre II. La formation et la qualification :

Pour que le vulgarisateur s'accomplir convenablement à sa tâche, il doit avoir une certaine expérience, aptitudes et capacités pour conduire le processus de la vulgarisation agricole. A cet effet, nous avons posé quelques questions afin de faire sortir l'expérience et les aptitudes des agents chargés de la vulgarisation enquêtés en matière de formation et d'application des acquis de leurs formations.

1. La formation spécialisée en agriculture :



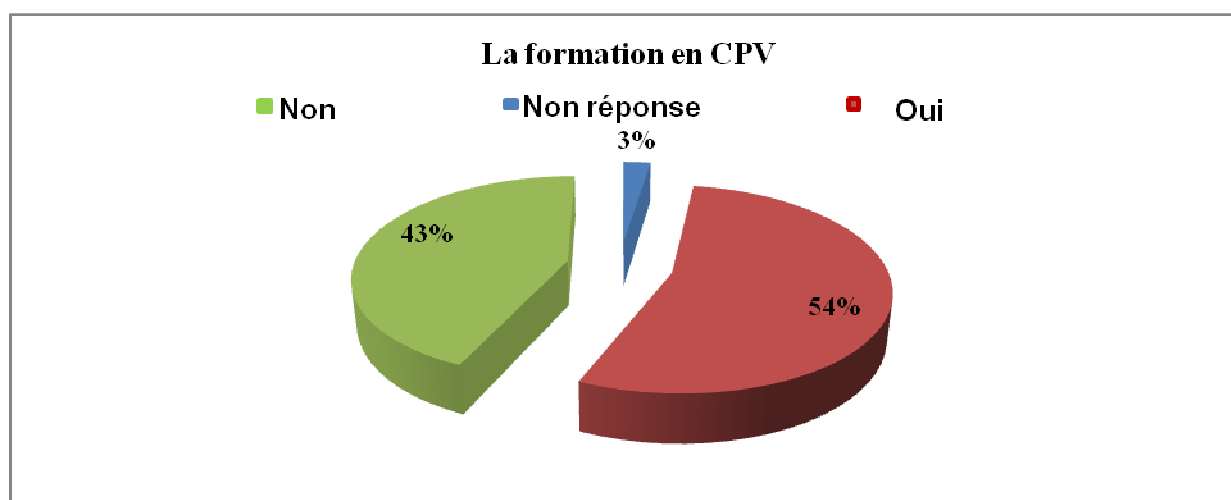
On remarque d'après les réponses obtenues que 75% des agents chargés de la vulgarisation enquêtés ont bénéficié à des formations spécialisées en agriculture dans des domaines différents (l'arboriculture économie de gestion élevage,...) et que 20% des enquêtés n'ont pas eu de formation en raison qu'ils sont des nouveaux recrues et qui n'ont pas d'expérience dans le domaine de l'agriculture.



2. La formation en CPV :

CPV : Cour Permanant en Vulgarisation agricole

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	0	7	2,4	2,4	2,4
	1	156	52,7	54,2	56,6
	2	125	42,2	43,4	100,0
	Total	288	97,3	100,0	
Manquante	Système manquant	8	2,7		
Total		296	100,0		



A la question de la formation des agents chargés de la vulgarisation, plus de la moitié soit 54% des enquêtés ont suivi le CPV, ces derniers la majorité d'entre eux ont fait cette formation avant 2008, et 43% qui n'ont pas suivi le CPV dont la plupart d'entre eux sont des nouveaux recrues dans le secteur.

Dans ce contexte, et pour identifier la catégorie qui a bénéficié du CPV ou pas, on avait choisi la méthode de combinaison des variables ou bien des tableaux croisés.

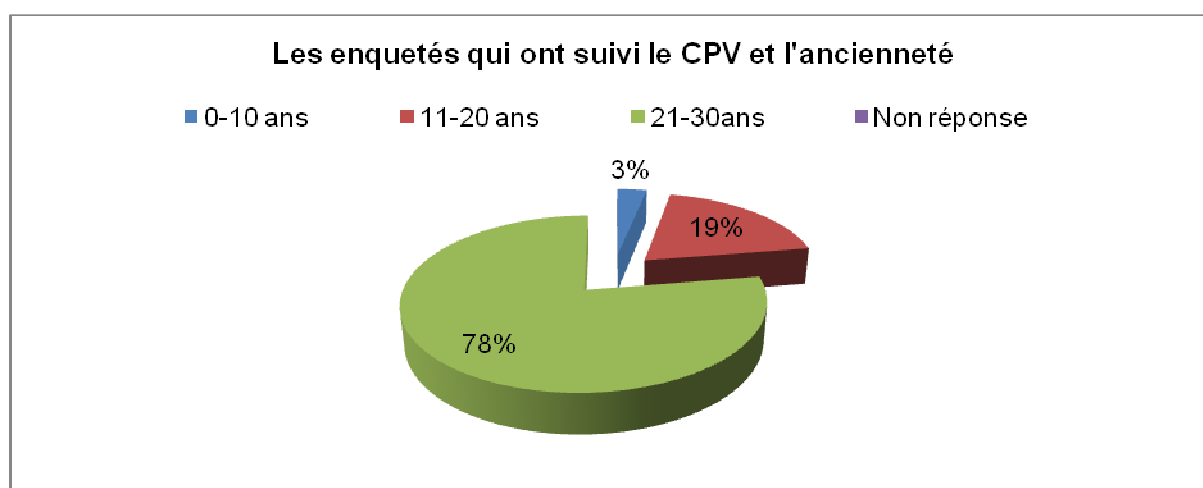
Ce tableau va nous a permis de savoir la relation entre l'ancienneté des agents chargés de la vulgarisation dans le secteur d'agriculture et la formation en CPV.

➤ **Concernant les enquêtes qui ont suivi le CPV :**

D'après le tableau ci-dessus on a :

Effectif						
		Ancienneté				Total
		Non réponse(%)	0-10 ans (%)	11-20 ans (%)	21-30 ans (%)	
Le suivie un CPV	Non réponse	0	28,571429	0	71,4285714	100%
	Oui	0	3,2051282	19,230769	77,5641026	100%
	Non	4,9586777	50,413223	18,181818	26,446281	100%
Total		4,9586777	82,18978	37,412587	124,561045	100%

Ancienneté	Les enquêtes qui ont suivi le CPV en %
0-10 ans	3,2051282
11-20 ans	19,230769
21-30ans	77,5641026
Non réponse	0

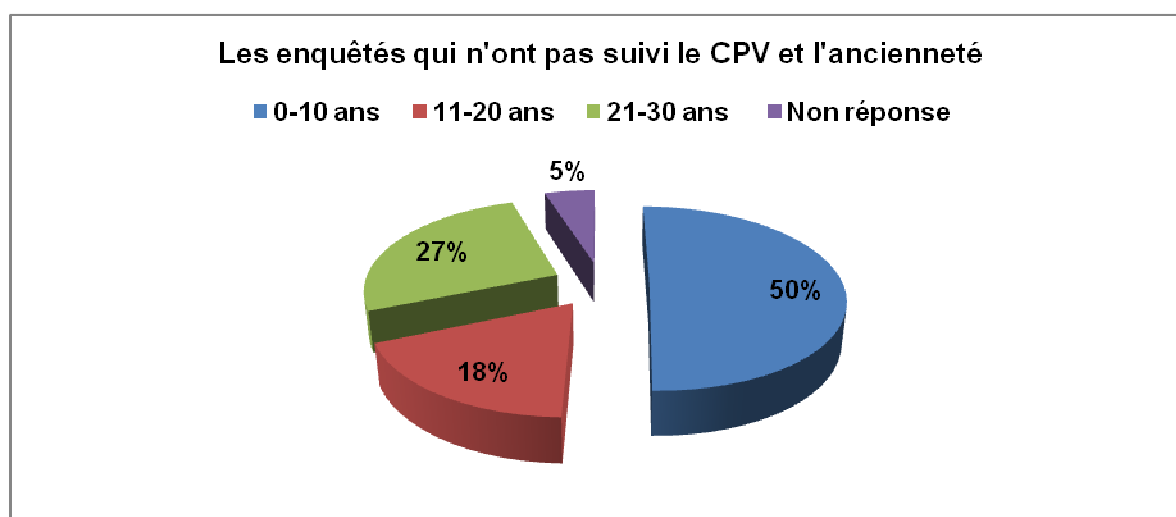


On déduit que la majorité des enquêtes qui ont bénéficié du CPV ont plus de 21 ans d'expérience dans le secteur, c'est-à-dire on a que les anciens du secteur qui ont suivi le CPV dont la plupart d'entre eux préparent leurs retraite.

Cependant, les nouveaux recrues dans le secteur avec une expérience de moins de 10 ans n'ont pas eu la chance d'être formé en CPV par rapport aux anciens vus l'arrêt de cette formation en 2008.

➤ **Concernant les enquêtés qui n'ont pas suivi le CPV :**

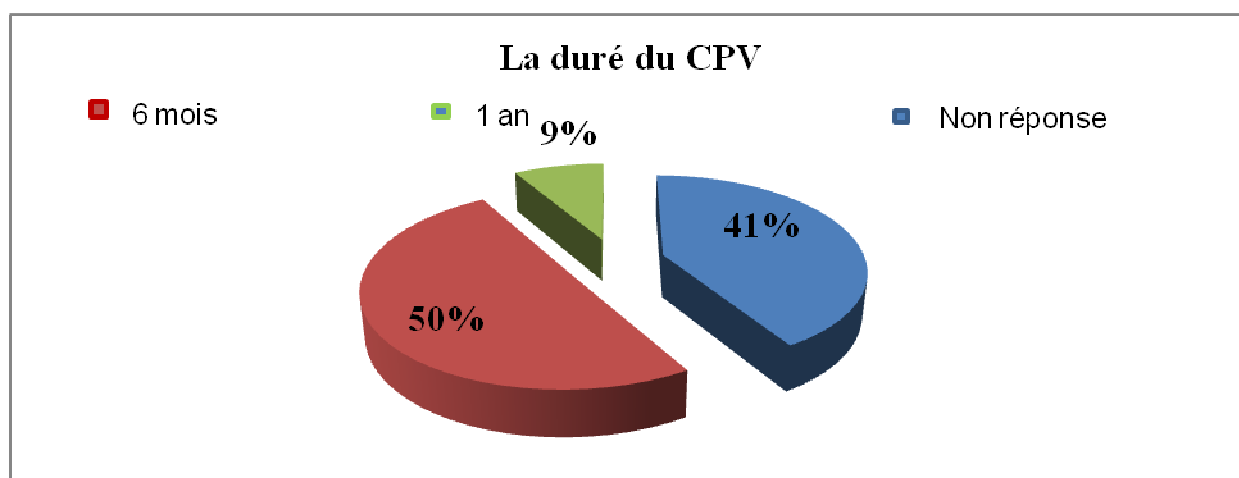
Ancienneté	Les enquêtés qui n'ont pas suivi le CPV en %
0-10 ans	50,413223
11-20 ans	18,181818
21-30 ans	26,446281
Non réponse	4,9586777



Pour les enquêtés qui n'ont pas suivi le CPV, la moitié (53%) d'entre eux sont des nouveaux dans le secteur qui ont moins de 10 ans d'expérience, ces derniers ont exprimé un grand besoin en matière de formation, notamment 71.62% des agents de vulgarisation enquêtés sont prêt à être formé dans plusieurs spécialités tel que la communication et l'animation dans le milieu rural, la vulgarisation agricole, la gestion du cycle du projet, la gestion d'exploitation, informatique et plusieurs spécialités : les grandes cultures, les cultures maraichères, l'irrigation, l'agriculture biologique...etc.

3 La durée du CPV :

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	0	112	37,8	41,3	41,3
	1	136	45,9	50,2	91,5
	2	23	7,8	8,5	100,0
	Total	271	91,6	100,0	
Manquante	Système manquant	25	8,4		
Total		296	100,0		

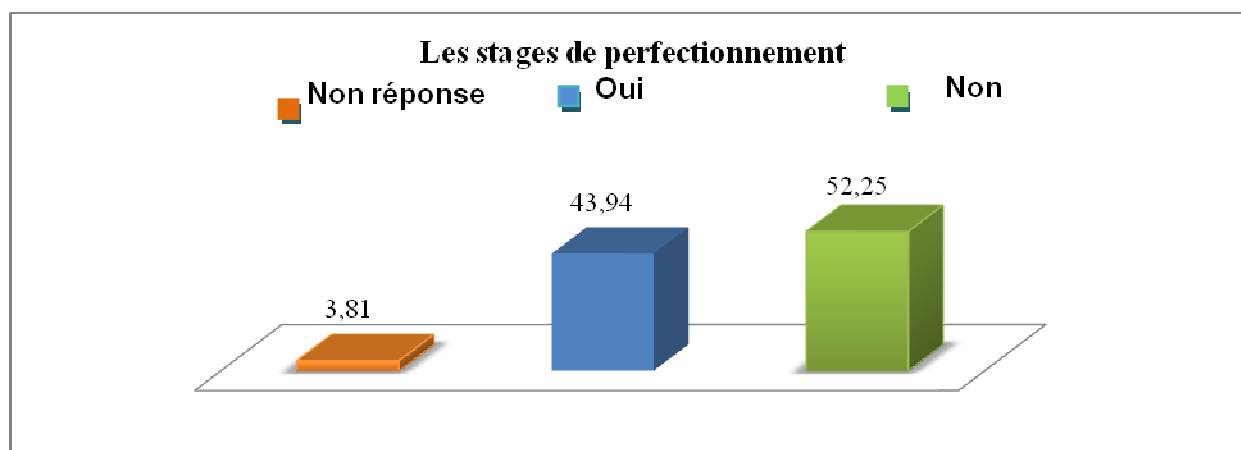


On remarque d'après les réponses obtenues que 50% des enquêtés ont fait le CPV en 6 mois qui représente la durée officielle de la formation, et que 9% en 1 an et ces 9% d'après la discussion avec eux, ils ont refait la même formation deux fois et ceci est due à:

- Inattention du service responsable de la formation et le désintéressement de l'administration.
- L'insuffisance de l'effectif destiné à la formation, c'est pour cette raison qu'ils ont envoyé la même personne à la même formation deux fois.

4 Les stages de perfectionnement :

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	0	11	3,7	3,8	3,8
	1	127	42,9	43,9	47,8
	2	151	51,0	52,2	100,0
	Total	289	97,6	100,0	
Manquante	Système manquant	7	2,4		
Total		296	100,0		



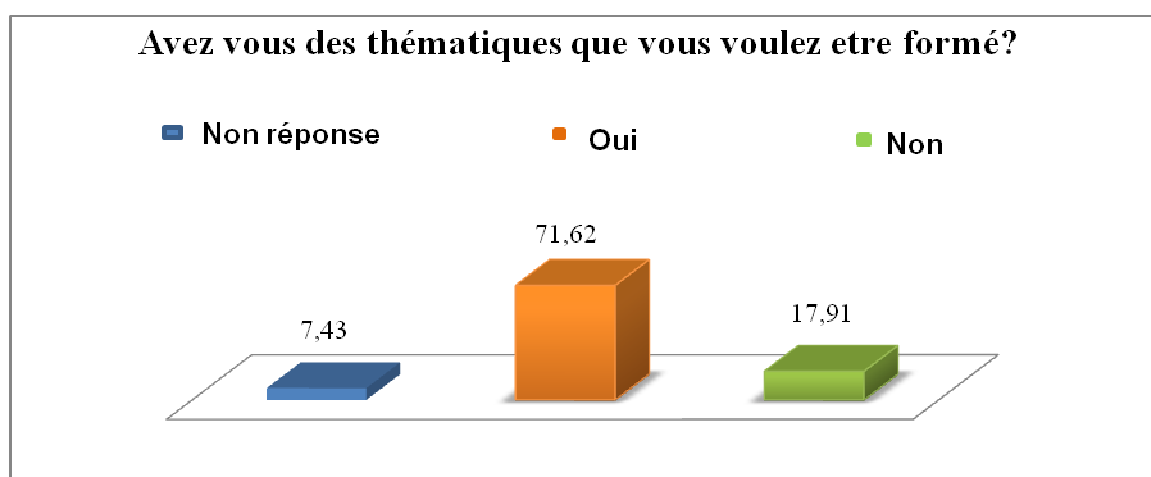
A la question des stages de perfectionnements des agents chargés de la vulgarisation agricole, on remarque que 43.94% des enquêtés ont bénéficié des stages de perfectionnement par contre plus que la moitié (52.25%) n'ont pas bénéficié.

Presque 99% des bénéficiaires ont fait les stages de perfectionnement en Algérie et que 1% à l'étranger dans les domaines : la production et la protection intégré en Belgique dans le cadre de la coopération ALGERO /BELGE en 2008, la stratégie de développement rural en Corée du sud dans le cadre de la coopération MADR/KOICA.

5 Les thématiques des formations :

On a posé cette question afin de faire sortir la demande de la formation et les besoins des agents chargés de la vulgarisation en matière de thématiques de formation :

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	8	2,7	2,7	2,7
0	22	7,4	7,4	10,1
1	212	71,6	71,6	81,8
2	53	17,9	17,9	99,7
nr	1	,3	,3	100,0
Total	296	100,0	100,0	



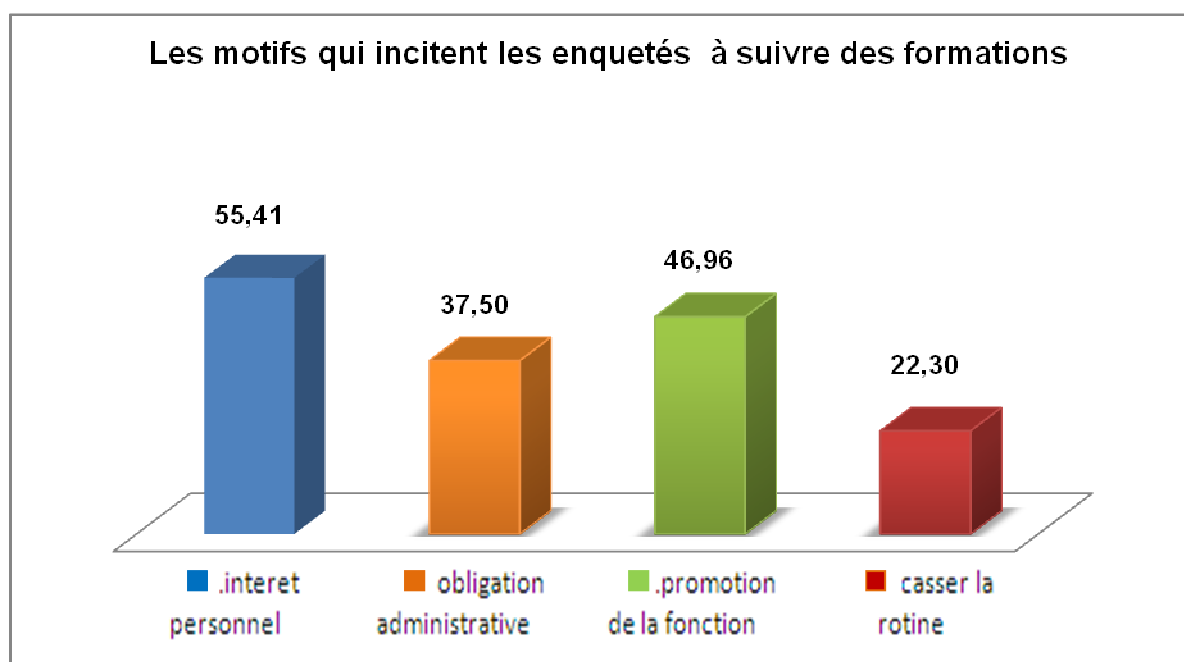
D'après les réponses obtenues, on remarque que 71.62% des agents de vulgarisation enquêtés sont prêts à être formés dans plusieurs spécialités telles que la communication et l'animation dans le milieu rural, la vulgarisation agricole, la gestion du cycle du projet, la gestion d'exploitation, informatique et plusieurs spécialités : les grandes cultures, les cultures maraîchères, l'irrigation, l'agriculture biologique...etc.

Par contre, 17.91% des agents de vulgarisation enquêtés ne veulent pas être formés à cause de plusieurs raisons telles que :

- La charge des activités consacrées aux agents de vulgarisation agricole.
- Manque de motivation et de moyens des agents chargés de vulgarisation.
- La plus part des agents chargés de la vulgarisation préparent leur retraite.

6 Les motifs qui incitent les agents de vulgarisation à suivre des formations :

Il existe toujours des motifs qui incitent à suivre des formations, et ces facteurs incitants se différencient d'une personne à une autre, c'est pour cette raison qu'on a posé la question sur les motifs qui incitent à suivre des formations



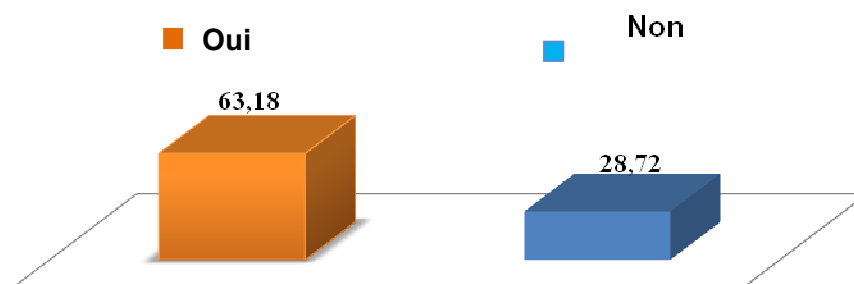
Les réponses à cette question sont à choix multiple c'est-à-dire que l'enquêté peut choisir entre une à trois réponses au même temps, les pourcentages qu'on a eu représentent le nombre de répétition de chaque propositions de réponses.

Concernant le motif « intérêt personnel » on a eu 55.41% des enquêtés qui ont été incité par un intérêt personnel, 46.96% des enquêtés ont été incité par la promotion de la fonction pour passer d'un grade à un autre il fallait suivre une formation qui permet la promotion de la fonction, on a aussi 37.50% des enquêtés qui ont déclaré que l'administration leurs oblige à suivre des formations.

7 Les acquis des formations :

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	5	1,7	1,7	1,7
0	19	6,4	6,4	8,1
1	187	63,2	63,2	71,3
2	85	28,7	28,7	100,0
Total	296	100,0	100,0	

La mis en application des méthodes acquise lors des formations

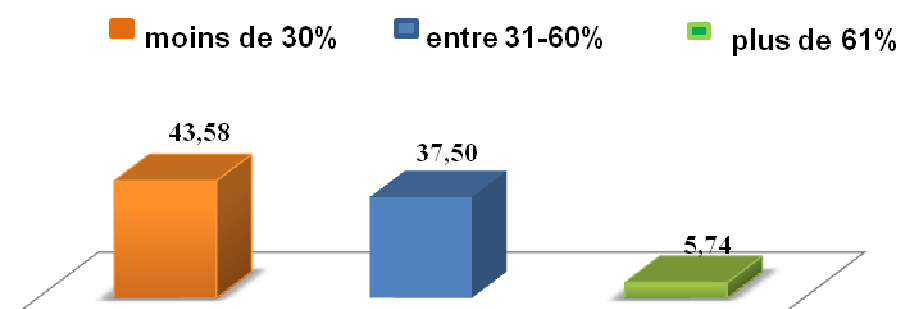


On remarque du graphe ci-dessus que 63.18% des agents chargés de la vulgarisation enquêtés utilisent les acquis lors des formations suivies par contre le reste des agents chargés de la vulgarisation (28.72 %) ne les utilisent pas à cause de plusieurs raisons qui empêchent l'utilisation de ces acquis : le manque de moyens et le désintéressement des agriculteurs et l'occupation des agents chargés de la vulgarisation de plusieurs taches au même temps.

8 Le niveau d'application des acquis des formations :

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	0	36	12,2	12,3	12,3
	1	129	43,6	44,0	56,3
	2	111	37,5	37,9	94,2
	3	17	5,7	5,8	100,0
	Total	293	99,0	100,0	
Manquante	Système manquant	3	1,0		
Total		296	100,0		

Le niveau d'application des acquis des formations



On remarque que 43.58% des agents chargés de la vulgarisation enquêtés appliquent moins de 30% des acquis des formations, 37.50% des agents chargés de la vulgarisation appliquent entre 31%-60% des acquis des formations, et que 5.74% des agents chargés de la vulgarisation appliquent plus de 61% des acquis des formations.

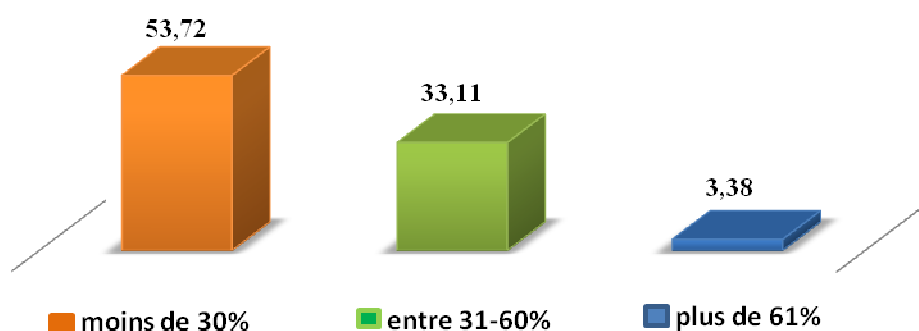
On constate ici qu'il ya une faiblesse de d'utilisation des acquis des formations par les agents chargés de la vulgarisation dont la moitié utilisent moins de 30% des acquis et ceci d'après la discussion avec les agents chargés de la vulgarisation est due à plusieurs fins et empêchements, par exemple :

- Le manque de moyens.
- Les formations ne sont pas compatibles aux besoins réels des agents chargés de la vulgarisation sur terrain.
- Le désintéressement des agriculteurs et leurs niveaux de compréhension.
- L'agent chargé de la vulgarisation est chargé à exécuter plusieurs taches dont la plupart de ces taches sont loin de la vulgarisation agricole.

9 La part des activités de la vulgarisation dans le quotidien de l'agent chargé de la vulgarisation :

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Non réponse	23	7,8	7,9	7,9
	Moins de 30%	159	53,7	54,8	62,8
	Entre 31%-60%	98	33,1	33,8	96,6
	Plus de 61%	10	3,4	3,4	100,0
	Total	290	98,0	100,0	
Manquante	Système manquant	6	2,0		
Total		296	100,0		

Le volume horaire réservé aux activités de vulgarisation par les agents chargés de la vulgarisation

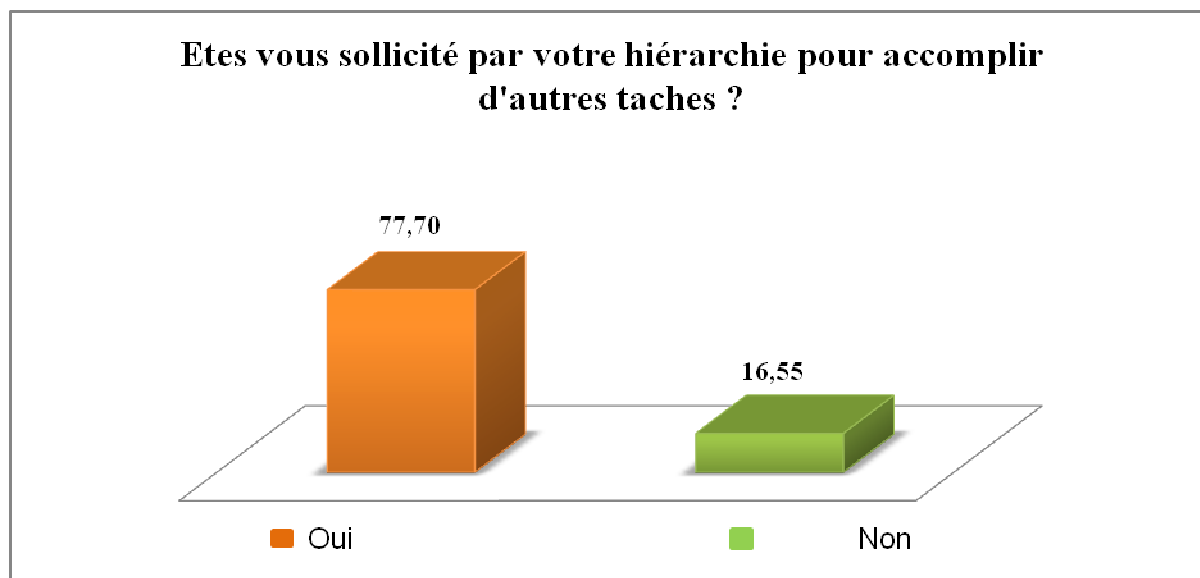


D'après le graphe ci-dessus, on remarque que **53.72%** des enquêtés ne consacrent que 30% de leurs temps à la vulgarisation, et que **3.38%** des enquêtés consacrent plus de 61% de leurs temps aux activités de vulgarisation.

D'après ce résultat et par rapport à la mission principale de l'agent chargé de la vulgarisation qui est chargé de la vulgarisation agricole et la diffusion de l'information, le temps réservé à cette tâche est très peu et afin de savoir quel est l'obstacle qui entrave l'agent chargé de la vulgarisation à accomplir sa tâche comme il faut on a posé la question « Êtes-vous sollicité par votre hiérarchie pour accomplir d'autres tâches ? »

10 Êtes-vous sollicité par votre hiérarchie pour accomplir d'autres tâches ?

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Non réponse	12	4,1	4,1	4,1
	Oui	230	77,7	79,0	83,2
	Non	49	16,6	16,8	100,0
	Total	291	98,3	100,0	
Manquante	Système manquant	5	1,7		
Total		296	100,0		



Du graphe ci-dessus , on remarque que la majorité des agents chargés de la vulgarisation ne font pas que la vulgarisation agricole, ils occupent d'autres fonctions au même temps ,d'ailleurs on a presque **80%** des enquêtés qui sont chargé à accomplir plusieurs tâches, parmi ces tâches ils ont cité : Membre dans la commission d'hygiène, Membre dans la commission d'habitat rural, Membre dans la commission de la daïra, Traitement des demandes d'acquisition d'engrais, Statistique agricole, Délégué communal, Plus d'autres fonctions administratives.

Résumé du chapitre II « La formation et la qualification des agents chargés de la vulgarisation » :

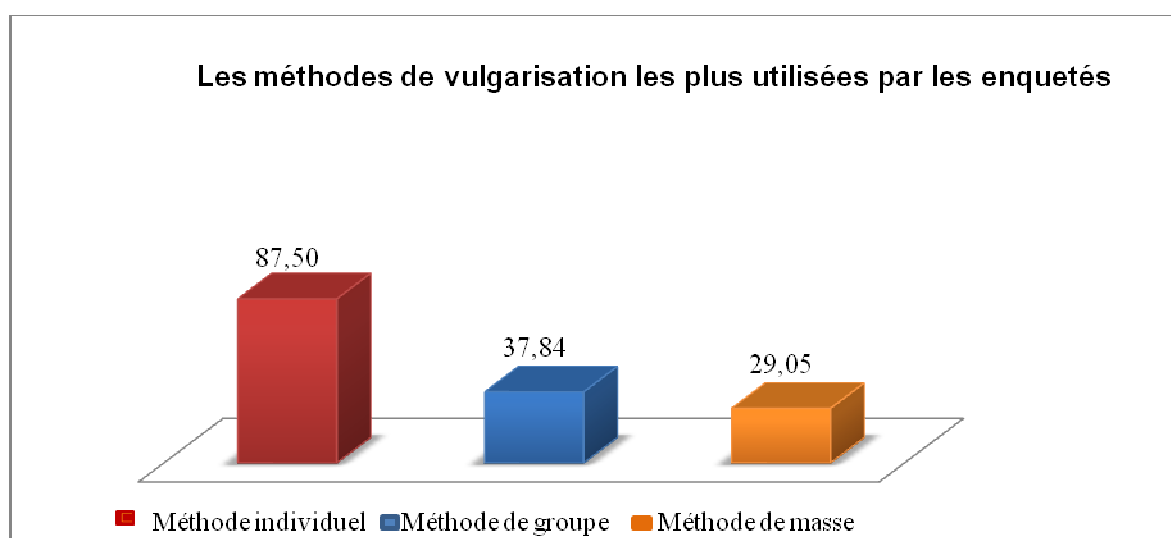
- 75% des agents chargés de la vulgarisation ont été formés dans des spécialités différentes, parmi ces agents de vulgarisation enquêtés 54% ont bénéficié de la formation en CPV.
- concernant les stages de perfectionnements, 50% des agents chargés de la vulgarisation enquêtés, ont bénéficié de ce type de stage.
- 72% des agents chargés de la vulgarisation enquêtés, veulent être formés dans des spécialités différentes, incités par l'intérêt personnel l'obligation administrative et la promotion dans le grade.
- 43.58% des agents chargés de la vulgarisation, appliquent moins de 30% des acquis des formations en raison de plusieurs obstacles qui entravent ces derniers à appliquer leurs acquis des formations, tel que le manque de moyens, et la charge des tâches administratives accomplies par ces agents.
- 33.38% seulement des enquêtés, consacrent plus de 60% de leurs temps à la vulgarisation agricole, pour la majorité d'entre eux, la vulgarisation n'occupe que 30% de leurs temps, ceci est due à l'administration de tutelle, qui impose aux agents de vulgarisation d'accomplir plusieurs tâches au même temps, ce qui a influé négativement sur le bon déroulement des activités de vulgarisation agricole.

Chapitre III. Les méthodes de vulgarisation utilisées par l'agent de vulgarisation :

Les méthodes de vulgarisation sont l'ensemble des techniques de communication que les agents de vulgarisation utilisent dans le but de diffuser leurs messages aux agriculteurs en vue de les motiver et les inciter à appliquer les nouvelles techniques de production.

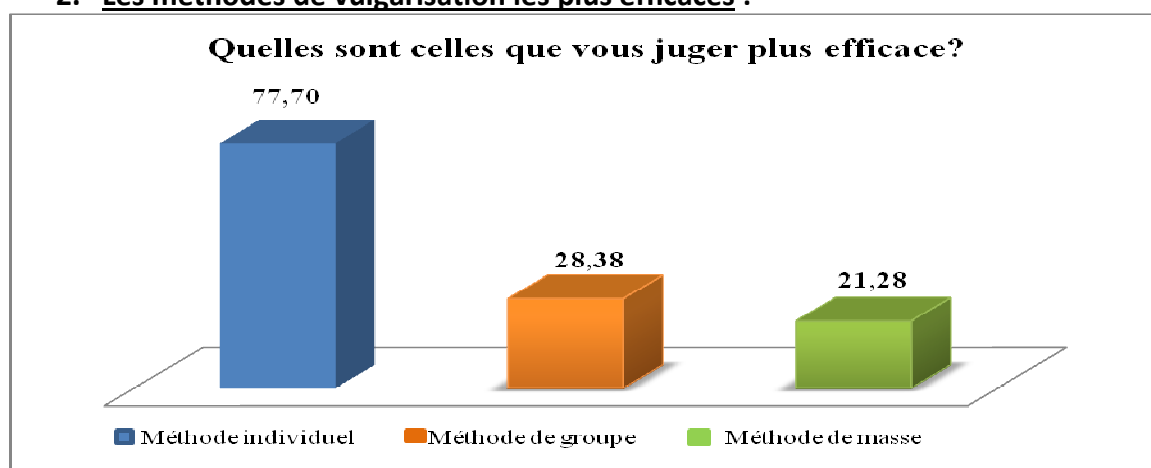
Dans cette partie on va essayer d'avoir l'effet des méthodes de vulgarisation sur terrain et les méthodes de vulgarisation les plus utilisés et performants.

1. Les méthodes de vulgarisation utilisées par le vulgarisateur :



A la question des méthodes de vulgarisation les plus utilisées par l'agent chargé de la vulgarisation agricole est une question à réponses de choix multiple, on remarque d'après le graphe ci-dessus que **87.50 %** des enquêtés utilisent plus les méthodes de vulgarisation individuelles, **37.84%** des enquêtés utilisent les méthodes de vulgarisation de groupe, **29.05%** des enquêtés utilisent les méthodes de vulgarisation de masse tel que l'animation à la radio, les affiches,...etc.

2. Les méthodes de vulgarisation les plus efficaces :

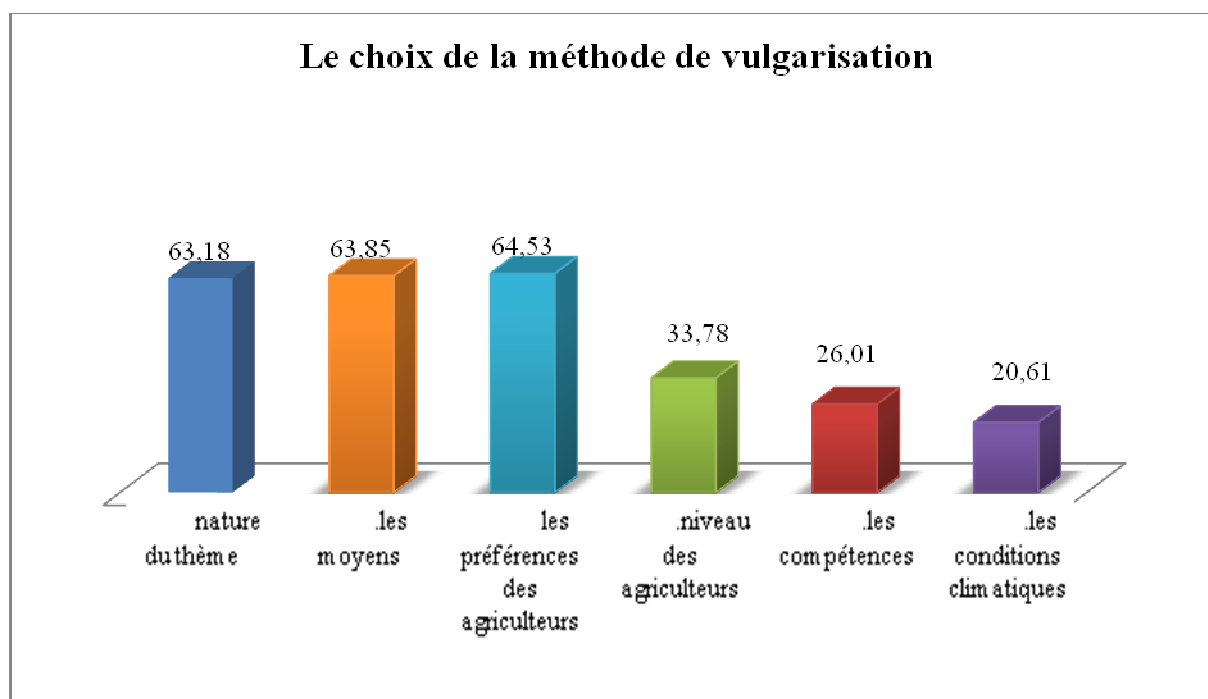


Matrice de transition :

On constate que les enquêtés, ont répondu qu'ils utilisent les méthodes individuelles (avec 87.5%) alors que les méthodes de groupe et celles de masse sont utilisées –respectivement - par 37.8% et 29%.

Cette tendance est la même lorsque on les a questionnés sur quelle méthode qu'ils jugent la plus efficace. 77.7% des enquêtés ont cité la méthode individuelle (et cela par ordre d'importance), et 28.4% ont vu que la méthode de groupe est plus efficace.

3. Le choix des méthodes de vulgarisation :

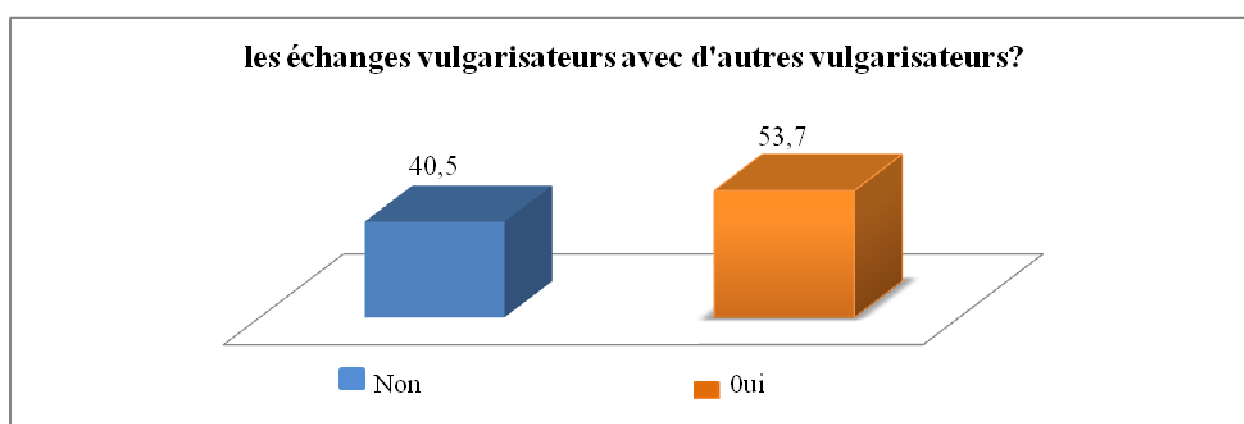


Le choix de la méthode de vulgarisation se fait généralement selon des critères et des facteurs qui influent sur le choix de la méthode de vulgarisation par l'agent chargé de la vulgarisation .

D'après la question posé aux enquêtés concernant le choix de la méthode de vulgarisation, on remarque que **63.18%** des enquêtés ont déclarés que ce choix est lié essentiellement à la nature du sujet à vulgariser, **63.85%** à la disponibilité des moyens et **64.53%** aux préférences des agriculteurs, plus d'autres facteurs qui orientent le choix de l'agent de vulgarisation de méthode adéquate tel que le niveau des agriculteurs, les compétences des agents chargés de la vulgarisation et les conditions climatiques.

4. Les échanges des agents chargés de la vulgarisation avec d'autres vulgarisateurs et le type des échanges:

Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
5	1,7	1,7	1,7
11	3,7	3,7	5,4
120	40,5	40,5	45,9
159	53,7	53,7	99,7
1	,3	,3	100,0
296	100,0	100,0	



d'après le graphe ci-dessus ,on remarque que plus de la moitié des agents chargés de la vulgarisation enquêtés avec 53.7% ont des relations avec d'autres vulgarisateurs des autres communes ou wilayas, ces relations sont d'ordre professionnelles par exemple des échanges dans le cadre du conseil technique ou méthodologique ,d'alerte et de prévention des épidémies et d'organisation des formations et des journées de sensibilisation ,ou d'ordre amicale tel que la création d'un espace d'échange d'informations et d'expériences sur *facebook* .

Le reste des agents chargés de la vulgarisation enquêtés, les 40%, non pas de relation avec d'autres agents de vulgarisation, selon les enquêtés, cette rupture est due au manque de moyens et d'occasion de communication.

Exemple d'une méthode de vulgarisation « les Sites de démonstration »

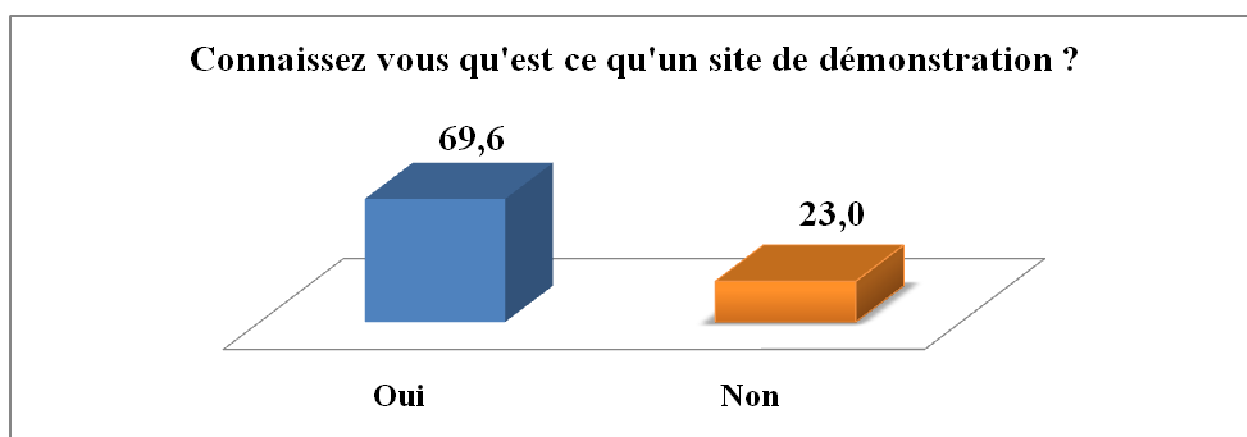
Parmi les méthodes de vulgarisation de groupe on a les sites de démonstration qui revêtent le caractère pratique.

En vulgarisation, il existe généralement deux types de démonstration : « les démonstrations de résultats » et « les démonstrations de méthodes » et le site de démonstration s'applique à la parcelle, l'étable, le poulailler, la ruche etc.

Dans cette partie, on a posé aux agents chargés de la vulgarisation quelques questions sur la formation et la gestion et mise en place des sites de démonstration et les majeures contraintes rencontrées lors de l'installation afin de cerner et situer la place et l'importance de cette méthode de vulgarisation sur terrain.

1 la connaissance des agents chargé de vulgarisation qu'est-ce qu'un site de démonstration :

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	0	17	5,7	5,8	5,8
	Oui	206	69,6	70,8	76,6
	Non	68	23,0	23,4	100,0
	Total	291	98,3	100,0	
Manquante	Système manquant	5	1,7		
Total		296	100,0		

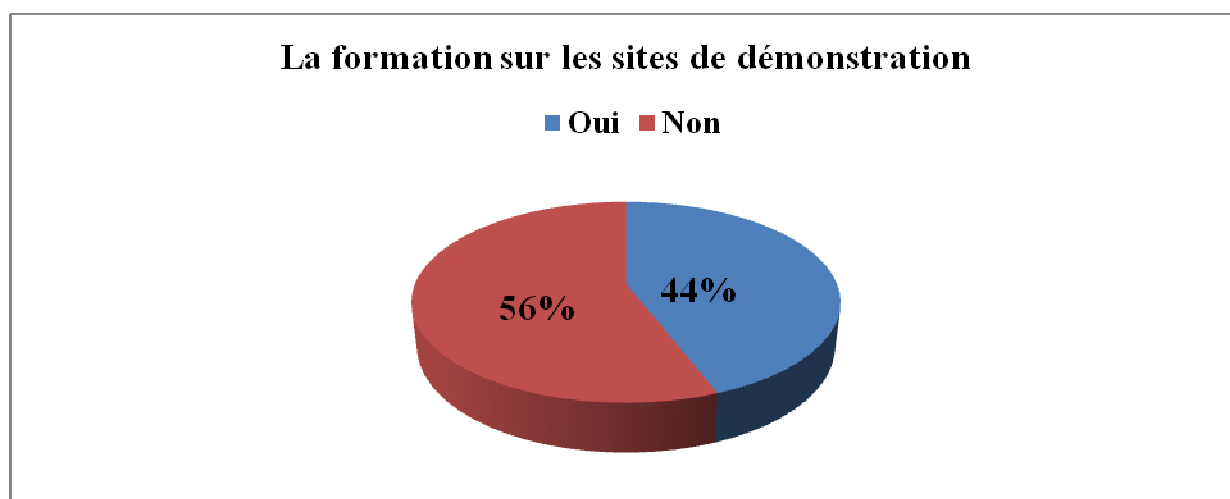


D'après le graphe ci-dessus, on remarque que 69.6% des enquêtés connaissent qu'est ce qu'un site de démonstration, cette connaissance est acquise d'après les formations que se soit dans le cadre de formation de base, de perfectionnement, de CPV ou dans le cadre de projets.

Les 23% des agents chargés de la vulgarisation enquêtés n'ont aucune idée sur les sites de démonstration parce que la plupart d'entre eux n'ont pas bénéficié de la formation sur les sites de démonstration et ils sont des nouveaux employés dans le secteur.

2 - La formation sur la mise en place et la gestion d'un site de démonstration

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	0	18	6,1	6,2	6,2
	Oui	121	40,9	41,4	47,6
	Non	153	51,7	52,4	100,0
	Total	292	98,6	100,0	
Manquante	Système manquant	4	1,4		
Total		296	100,0		



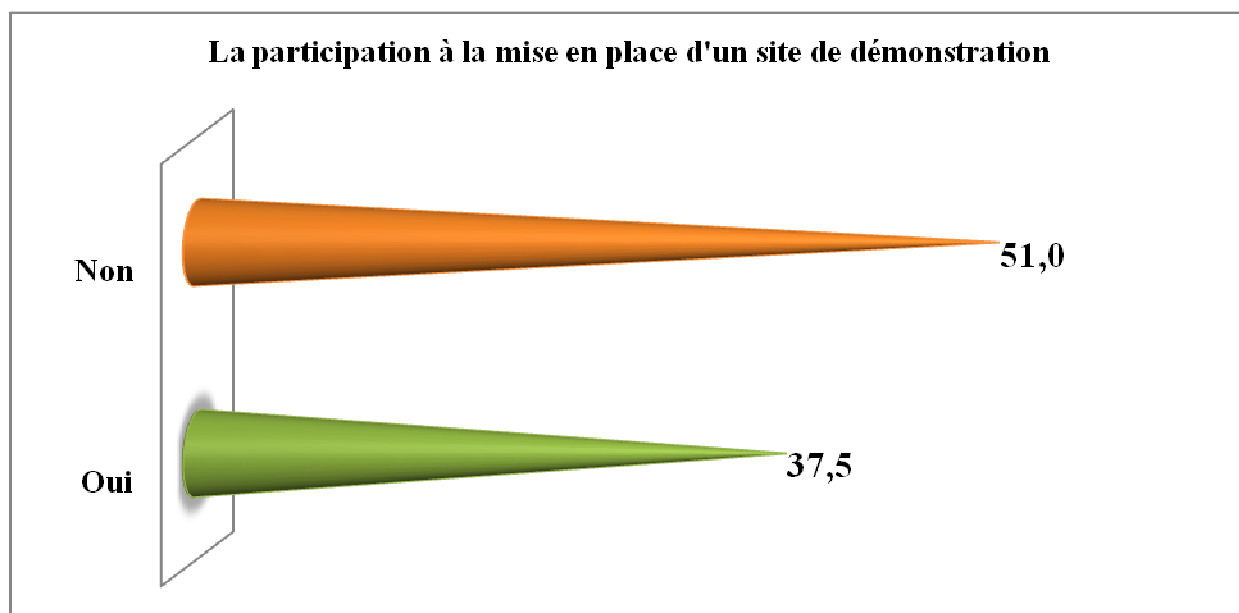
Nous remarquons qu'il y a **56%** des enquêtés qui n'ont pas reçu la formation sur la mise en place et la gestion d'un site de démonstration.

44% des agents des agents chargés de la vulgarisation enquêtés ont bénéficié de la formation sur les sites de démonstration avec une moyenne de **0,84** sessions par individu. La variation de nombre de sessions de formation est clairement constatée, la variance est estimée par **2,25 d'après le tableau ci-dessous** :

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide		30	10,1	10,1	10,1
	0	165	55,7	55,7	65,9
	1	52	17,6	17,6	83,4
	2	15	5,1	5,1	88,5
	3	15	5,1	5,1	93,6
	4	5	1,7	1,7	95,3
	5	6	2,0	2,0	97,3
	6	5	1,7	1,7	99,0
	8	2	,7	,7	99,7
	plusieurs	1	,3	,3	100,0
	Total	296	100,0	100,0	

4 – La participation à la mise en place d'un site de démonstration :

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	0	28	9,5	9,6	9,6
	Oui	111	37,5	38,1	47,8
	Non	151	51,0	51,9	99,7
	3	1	,3	,3	100,0
	Total	291	98,3	100,0	
Manquante	Système manquant	5	1,7		
Total		296	100,0		



On remarque qu'il y a que **37.5%** des enquêtés participent à la mise en place d'un site de démonstration et le reste les **51%** ne participent pas, dans ce cas là on déduit que la

participation à la mise en place d'un site de démonstration est faible en raison que cette méthode de vulgarisation nécessite la disponibilité de moyens matériels et immatériels.

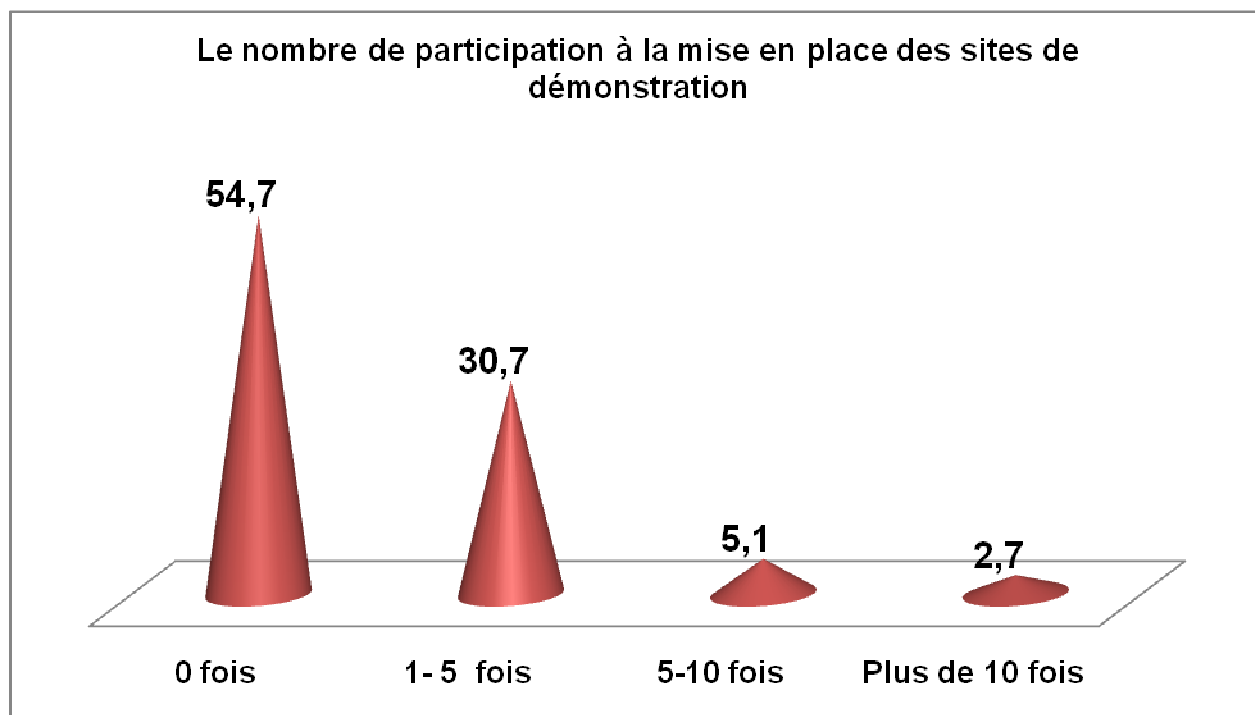
Afin de vérifier la relation entre la participation la mise en place d'un site de démonstration et la formation en CPV on a croisé ces deux variables dans le tableau ci-dessous :

Effectif						
		La participation à la mise en place d'un site de démonstration				Total
		Non réponse	Oui	Non		
La formation en CPV	Non réponse	0	1	6	0	7
	Oui	12	71	69	1	153
	Non	16	37	72	0	125
Total		28	109	147	1	285

- 46.40% des enquêtés qui ont suivi le CPV, ont participé à l'installation d'un site de démonstration, et 45.09% n'ont pas participé à l'installation d'un site de démonstration ;
- On a que 29.6% des enquêtés qui n'ont pas suivi le CPV et ils ont participé à l'installation des sites de démonstration et ces vulgarisateurs ont pris l'expérience et le savoir faire à partir du terrain ; par contre on a **57.6%** des enquêtés qui n'ont pas suivi le CPV et n'ont pas participé à l'installation des sites de démonstration, ces vulgarisateurs sont les nouveaux recrues qui n'ont pas eu la chance ni d'être formé, ni de travailler sur terrain et ils sont des demandeurs de la formation sur les sites de démonstration.

5 – Le nombre de participation des enquêtés à la mise en place des sites de démonstration :

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide		19	6,4	6,4	6,4
	0 fois	162	54,7	54,7	61,1
	1- 5 fois	91	30,7	30,7	91,9
	5-10 fois	15	5,1	5,1	97,3
	Plus de 10 fois	8	2,7	2,7	100,0
	Total	296	100,0	100,0	

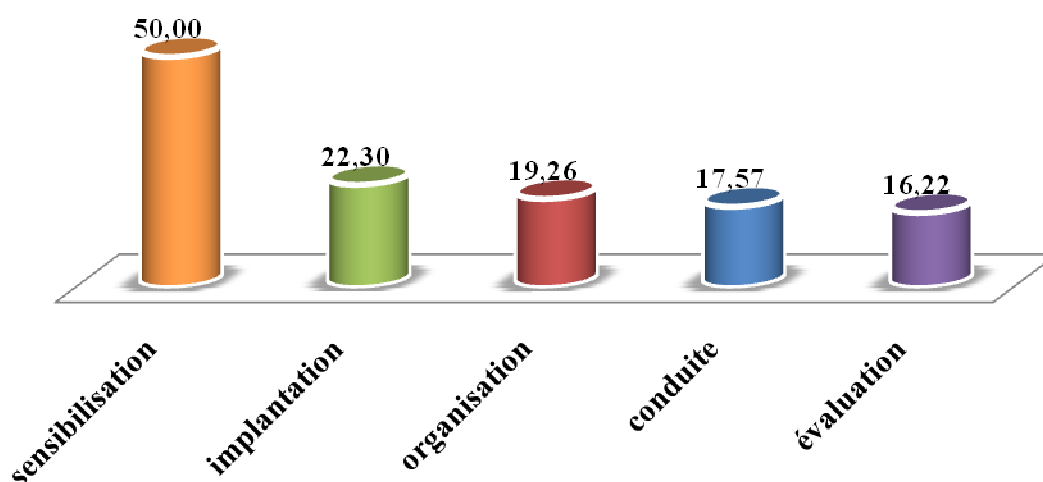


D'après les réponses obtenues à cette question, on remarque que plus que la moitié des enquêtés (**54.7%**) n'ont pas participé à la mise en place des sites de démonstration ,**30.7%** des enquêtés ont participé à la mise en place des sites de démonstration entre 1-5 fois, et on a que 2.7% des enquêtés ont participé plus de 10 fois cette catégorie représente les anciens des agents chargés de la vulgarisation qui ont de l'expérience dans ce domaine.

6 La participation des agents chargés de la vulgarisation agricole aux étapes de la mise en place des sites de démonstration

sensibilisation	implantation	organisation	conduite	évaluation
50,00	22,30	19,26	17,57	16,22

La participation aux étapes des sites de démonstration

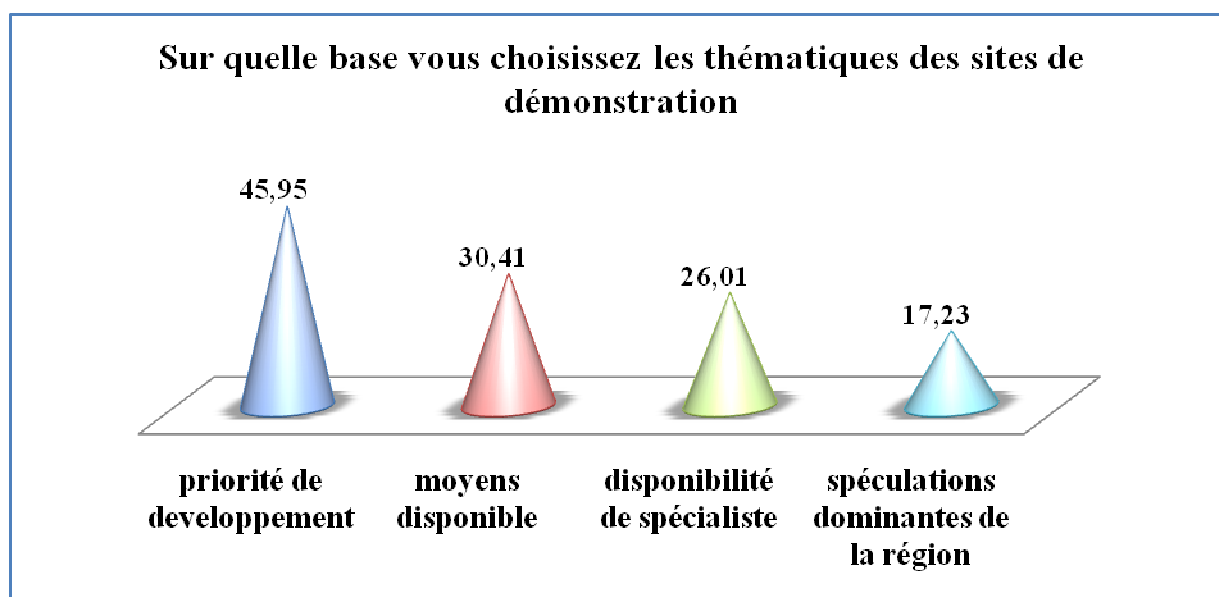


50% des enquêtés participent à la sensibilisation
 22.30% des enquêtés participent à l'implantation
 19.26% des enquêtés participent à l'organisation
 17.57% des enquêtés participent à la conduite
 16.22% des enquêtés participent à l'évaluation

On remarque que la majorité des agents chargés de la vulgarisation agricole ne participent pas aux cinq phases d'installation d'un site de démonstration, et qu'un nombre limité d'entre eux participent et conduisent les sites de démonstration pendant toutes les étapes de mise en œuvre d'un site de démonstration.

7 – La base du choix des thématiques des sites de démonstration :

priorité de développement	de moyens disponible	disponibilité de spécialiste	de spéculations dominantes de la région
45,95	30,41	26,01	17,23

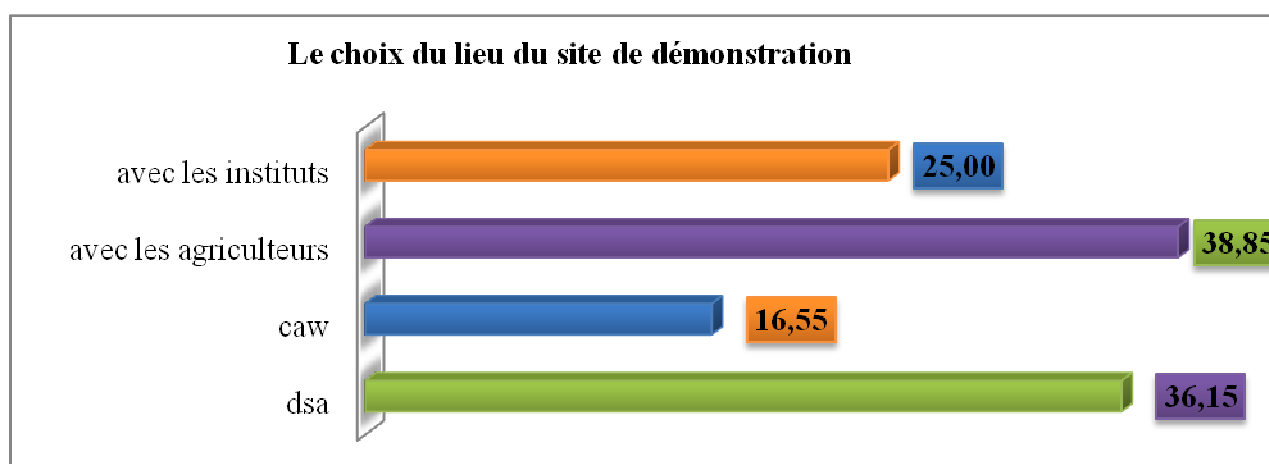


Selon les réponses obtenues à cette question, on remarque que les thématique des sites de démonstration sont choisis selon :

La priorité de développement au premier lieu, ensuite les moyens disponibles, la disponibilité de spécialiste, enfin les spéculations dominantes de la région.

8 - Le choix du lieu du site de démonstration :

DSA	CAW	AVEC LES AGRICULTEURS	AVEC LES INSTITUTS
36,15	16,55	38,85	25,00



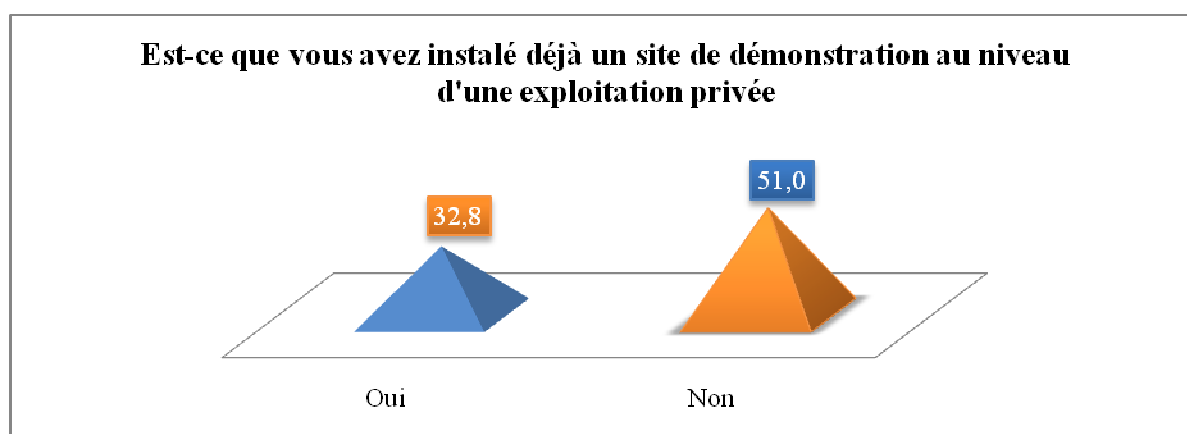
Le choix des lieux des sites de démonstration se fait d'après les réponses obtenues :

- **38.85%** des agents chargés de la vulgarisation agricole enquêtés avec les agriculteurs.
- **36.15%** des agents chargés de la vulgarisation agricole enquêtés avec la DSA ;
- **25 %** des agents chargés de la vulgarisation agricole enquêtés avec les instituts techniques ;
- **16.55%** des agents chargés de la vulgarisation agricole enquêtés avec la CAW.

On remarque que la CAW joue un rôle secondaire dans le choix des lieux des sites de démonstration.

9 – L'installation d'un site de démonstration au niveau d'une exploitation privée :

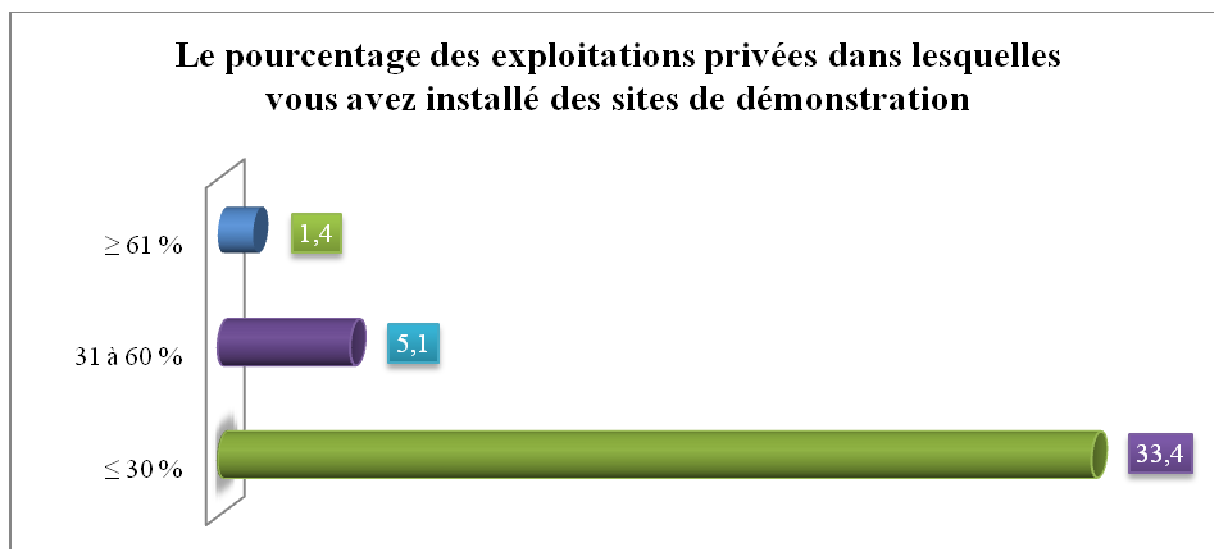
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	0	42	14,2	14,5	14,5
	Oui	97	32,8	33,4	47,9
	Non	151	51,0	52,1	100,0
	Total	290	98,0	100,0	
Manquante	Système manquant	6	2,0		
Total		296	100,0		



On remarque que **32.8%** des agents chargés de vulgarisation enquêtés ont installé des sites de démonstration au niveau d'une exploitation agricole privé et **51%** n'ont pas eu l'occasion d'installer des sites de démonstration au niveau des exploitations agricoles privés en raison du refus des agriculteurs d'installer des sites de démonstration au niveau de leurs exploitations agricoles.

10 –Le pourcentage des exploitations privées, dans lesquelles les vulgarisateurs ont installé des sites de démonstration :

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	0	56	18,9	32,2	32,2
	≤ 30 %	99	33,4	56,9	89,1
	31 à 60 %	15	5,1	8,6	97,7
	≥ 61 %	4	1,4	2,3	100,0
	Total	174	58,8	100,0	
Manquante	Système manquant	122	41,2		
Total		296	100,0		

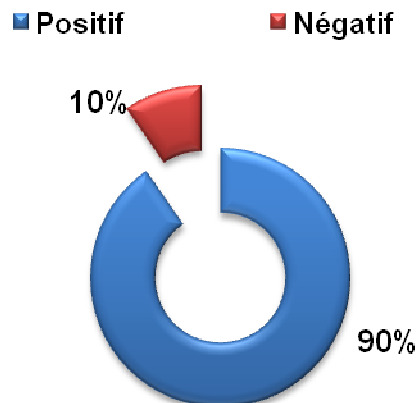


D'après les agents chargés de la vulgarisation enquêtés, on distingue que les sites de démonstration sont rarement installés au niveau des exploitations agricoles privées, cela est due essentiellement, aux difficultés rencontrés par les agents chargés de la vulgarisation à convaincre et à inciter les agriculteurs à installer des sites de démonstrations au niveau de leurs propres exploitations, et à la mentalité des agriculteurs .

11- L'impact des sites de démonstration sur l'agriculteur et les pratiques agricoles dans la région :

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	0	11	3,7	6,2	6,2
	Positif	150	50,7	84,7	91,0
	Négatif	16	5,4	9,0	100,0
	Total	177	59,8	100,0	
Manquante	Système manquant	119	40,2		
Total		296	100,0		

L'impact des sites de démonstration



D'après 90% des agents chargés de vulgarisation enquêtés, la méthode de vulgarisation « site de démonstration » a un impact positif sur les agriculteurs en vue de les sensibiliser et les encourager, en leur permettant d'assister directement au fonctionnement du système et d'avoir une idée sur ses composants et sur les résultats et les rendements des cultures ou des élevages par ce système.

De plus le site de démonstration permet aux agriculteurs de changer leurs habitudes et la remplacer par les nouvelles techniques ce qui favorise l'augmentation des rendements.

10% des agents chargés de vulgarisation enquêtés ont considéré les sites de démonstration comme étant une méthode de vulgarisation qui a un impact négatif sur les agriculteurs en raison de :

- Désintéressement des agriculteurs et aux refus de ces derniers à installer des sites de démonstration au niveau de leurs exploitations agricoles en justifiant ce refus par leur non disponibilité au niveau de l'exploitation pour accueillir les agriculteurs visitant le site de démonstration.
- Le choix du lieu d'installation des sites de démonstration est difficile déclarent les agents chargés de la vulgarisation parce que les terrains agricoles sont dispersés, plus les agriculteurs refusent l'installation des sites de démonstration.
- L'installation d'un site de démonstration nécessite des moyens matériels et immatériels et un suivi bien contrôlé afin d'atteindre l'objectif du site de démonstration.

Résumé Chapitre III : Les méthodes de vulgarisation utilisées par l'agent de vulgarisation :

En matière d'utilisation des méthodes de vulgarisation par l'agent chargé de la vulgarisation, les méthodes individuelles (visite et conseil au niveau de l'exploitation, la visite de l'agriculteur au bureau du vulgarisateur) sont les méthodes les plus utilisées par l'agent de vulgarisation, suivies par les méthodes de groupe (les regroupements, les réunions de démonstration et les tournées et visites) et enfin les méthodes de masse.

Le choix de la méthode de vulgarisation est lié essentiellement à la nature du sujet à vulgariser, la présence des moyens et les préférences des agriculteurs, en plus d'autres facteurs qui orientent le choix de l'agent de vulgarisation dans le choix de la méthode adéquate tel que :

- Le niveau d'instruction des agriculteurs ;
- Les compétences des agents chargés de la vulgarisation ;
- Les conditions climatiques ;
- Concernant la formation, on a 56% des enquêtés qui n'ont pas reçu la formation sur la mise en place et la gestion d'un site de démonstration.
- Presque la moitié des enquêtés soit 46.40% qui ont suivi le CPV, sont ceux qui participent à l'installation des sites de démonstration, mais un nombre limité d'entre eux (02.7%) ont pu participé à l'installation et suivi de plus de 10 fois sites de démonstrations durant tout leurs cursus professionnel.
- D'après les réponses obtenus, on remarque que la majorité des enquêtés ne participent pas aux cinq phases d'installation d'un site de démonstration, et qu'un nombre limité d'entre eux participent à la conduite des sites de démonstration sur l'ensemble des étapes de mise en œuvre d'un site de démonstration, la moitié d'entre eux, soit 50% ne participent qu'à la sensibilisation.
- les thématique des sites de démonstration sont choisi d'après les enquêtés, selon : La priorité de développement en premier lieu, ensuite les moyens disponibles, la disponibilité de spécialistes et enfin les spéculations dominantes de la région.
- Le choix du lieu des sites de démonstration se fait généralement soit par les agriculteurs et la DSA, ou bien par les agriculteurs et les instituts techniques.
- 32.8% seulement des enquêtés ont pu installer des sites de démonstrations au niveau des exploitations agricoles privés, ceci s'explique par le refus des agriculteurs à installer des sites de démonstrations au niveau de leurs propres exploitation agricole.
- Concernant l'impact de cette méthodes de vulgarisation, 90% des enquêtés ont déclaré que cette méthode de vulgarisation « *site de démonstration* » a un impact positif sur les agriculteurs sur l'aspect production et rendement, et sur l'adaptation des itinéraires techniques des cultures, ce qui a engendré des revenus supplémentaires.

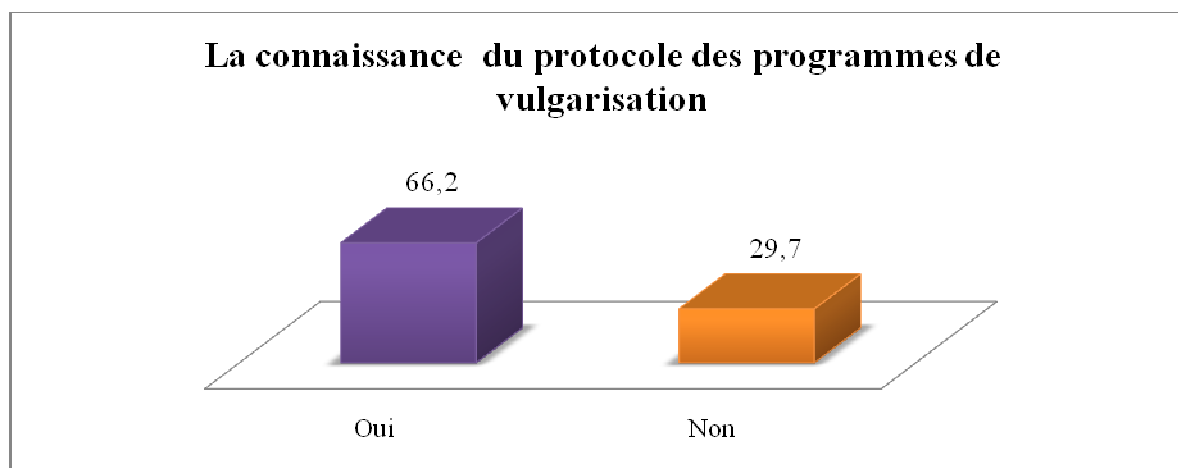
Chapitre IV. Le programme de vulgarisation :

Une vulgarisation efficace suppose une planification systématique et une connaissance préalable, Il est nécessaire de planifier un programme qu'il soit à court terme ou à long terme , l'aptitude à prendre des décisions implique l'acquisition des connaissances et les agents de vulgarisation doivent, seuls ou avec d'autres, décider .

Dans cet axe ,on va essayer de faire sortir le processus d'élaboration des programmes de vulgarisation et l'apport de l'agent chargé de la vulgarisation dans l'exécution du programmes et les principales contraintes qui entravent l'exécution du programme de vulgarisation.

1. Le protocole (processus) d'élaboration des programmes de vulgarisation :

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	0	5	1,7	1,7	1,7
	Oui	196	66,2	67,8	69,6
	Non	88	29,7	30,4	100,0
	Total	289	97,6	100,0	
Manquante	Système manquant	7	2,4		
Total		296	100,0		



D'après les réponses obtenues le protocole de planification et d'élaboration des programmes de vulgarisation est connu chez 66.2% des agents chargés de vulgarisation enquêtés dont cette connaissance est due :

- Au Formation sur la programmation des activités de vulgarisation quelque soit du CPV ou des formations organisés par l'INVA.
- A l'ancienneté des agents chargés de la vulgarisation dans le secteur.

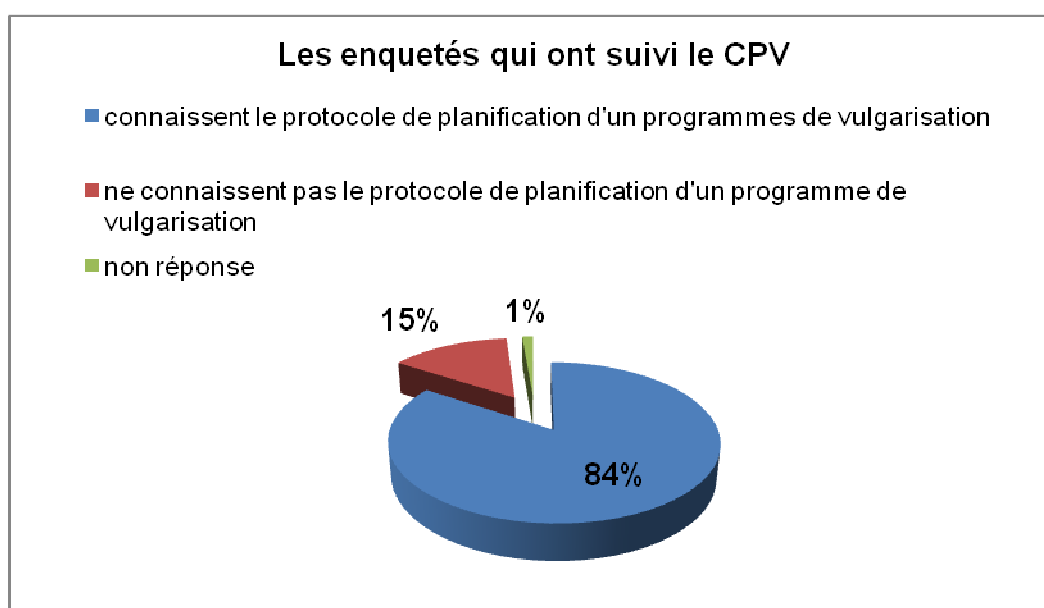
Les 29,7% des enquêtés ne connaissent pas le processus d'élaboration des programmes de vulgarisation en raison qu'ils n'ont pas eu la formation et ils sont de nouveaux recrues.

Pour vérifier la relation entre la planification des programmes de vulgarisation et la formation en CPV, on a croisé ces deux variables et on a obtenus :

Effectif					
		La connaissance du protocole de planification des programmes de vulgarisation agricole			Total
		Non réponse	Oui	Non	
La formation en CPV	Non réponse	0	4	3	7
	Oui	2	129	22	153
	Non	3	58	62	123
Total		5	191	87	283

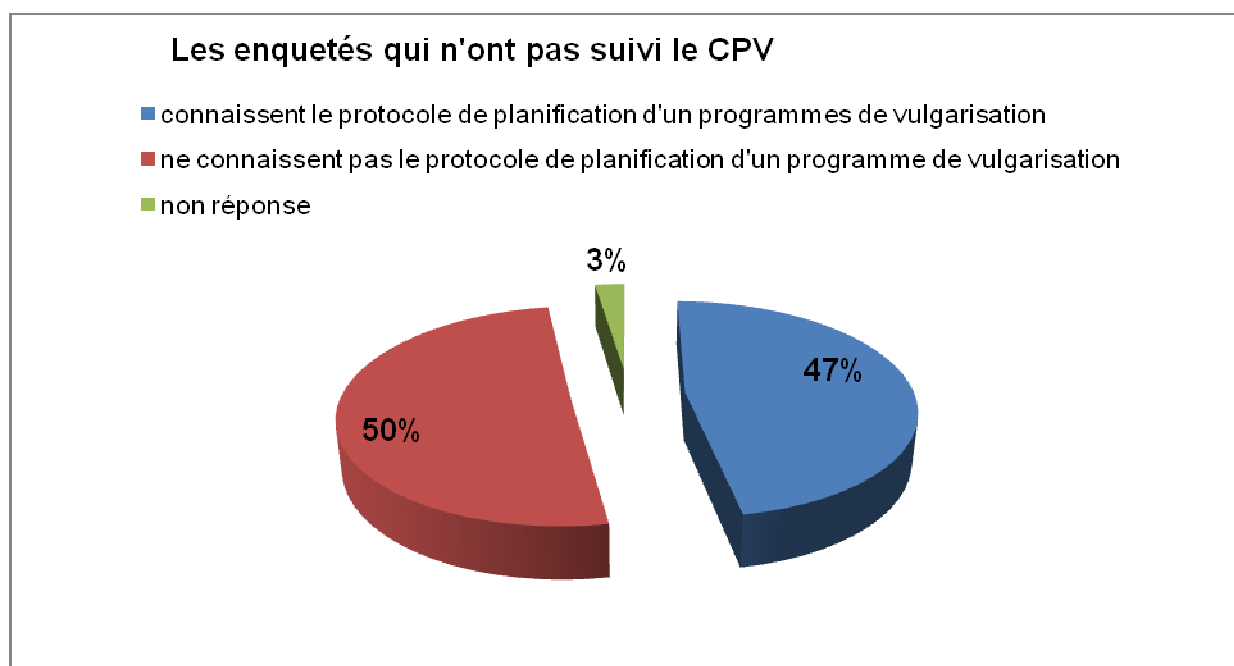
D'après le tableau ci-dessus on obtient:

➤ **Pour les enquêtés qui ont suivi le CPV :**



- **84%** des enquêtés ont suivi le CPV et connaissent le protocole d'élaboration des programmes de vulgarisation et ceci est confirmé par le programme de la formation en CPV qui contient un module spéciale sur l'élaboration du programme annuel de vulgarisation agricole ;
- **15%** des enquêtés ont suivi le CPV et ne connaissent pas le protocole d'élaboration des programmes de vulgarisation, cette catégorie doit connaître ce protocole parce qu'ils ont fait la formation en CPV.

➤ **Pour les enquêtés qui n'ont pas suivi le CPV :**



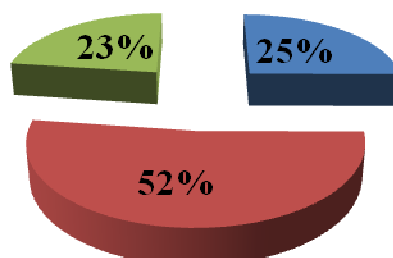
- **47%** des enquêtés qui connaissent le protocole d'élaboration des programmes de vulgarisation et qui n'ont pas suivi le CPV, cette connaissance est venue de l'expérience acquise du terrain par ces vulgarisateurs ;
- **50%** des enquêtés qui n'ont pas fait le CPV et ne connaissent pas le protocole d'élaboration du programme de vulgarisation, c'est cette catégorie qui a besoin de la formation en CPV.

2. L'application du protocole de planification des programmes de vulgarisation :

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide		31	10,5	10,5	10,5
	Non-réponses	66	22,3	22,3	32,8
	Oui	137	46,3	46,3	79,1
	Non	60	20,3	20,3	99,3
	manque de moyens	1	,3	,3	99,7
	moyens insuffisant	1	,3	,3	100,0
	Total	296	100,0	100,0	

L'application du protocole de planification d'un programmes de vulgarisation

■ Non-réponses ■ Oui ■ Non

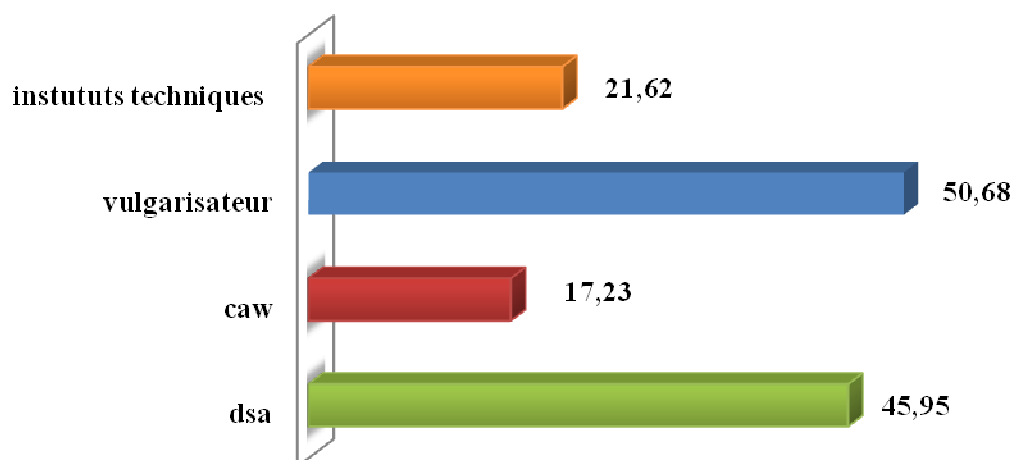


En ce qui concerne l'application du protocole d'élaboration des programmes de vulgarisation par les agents chargés de la vulgarisation, on a **52%** des enquêtés appliquent et suivent les étapes de planification des programmes de vulgarisation, le reste **25%** des enquêtés n'appliquent pas le protocole en raison des contraintes qui entravent l'élaboration et la mise en place de ce dernier tel que le manque de moyens, le manque de formation, le manque d'expérience dans le domaine et de motivation.

3. L'élaboration et la planification des programmes de vulgarisation :

DSA	CAW	Vulgarisateur	Instituts techniques
45,95 %	17,23%	50,68%	21,62%

La planification des programmes de vulgarisation agricole



Concernant la planification des programmes de vulgarisation par les structures agricole et d'après les réponses des enquêtés obtenues, on remarque que les DSA, les CAW, les instituts

techniques et l'agent chargé de la vulgarisation tous participent à la planification des programmes de vulgarisation soit à titre individuel, soit en collaboration entre ces structures.

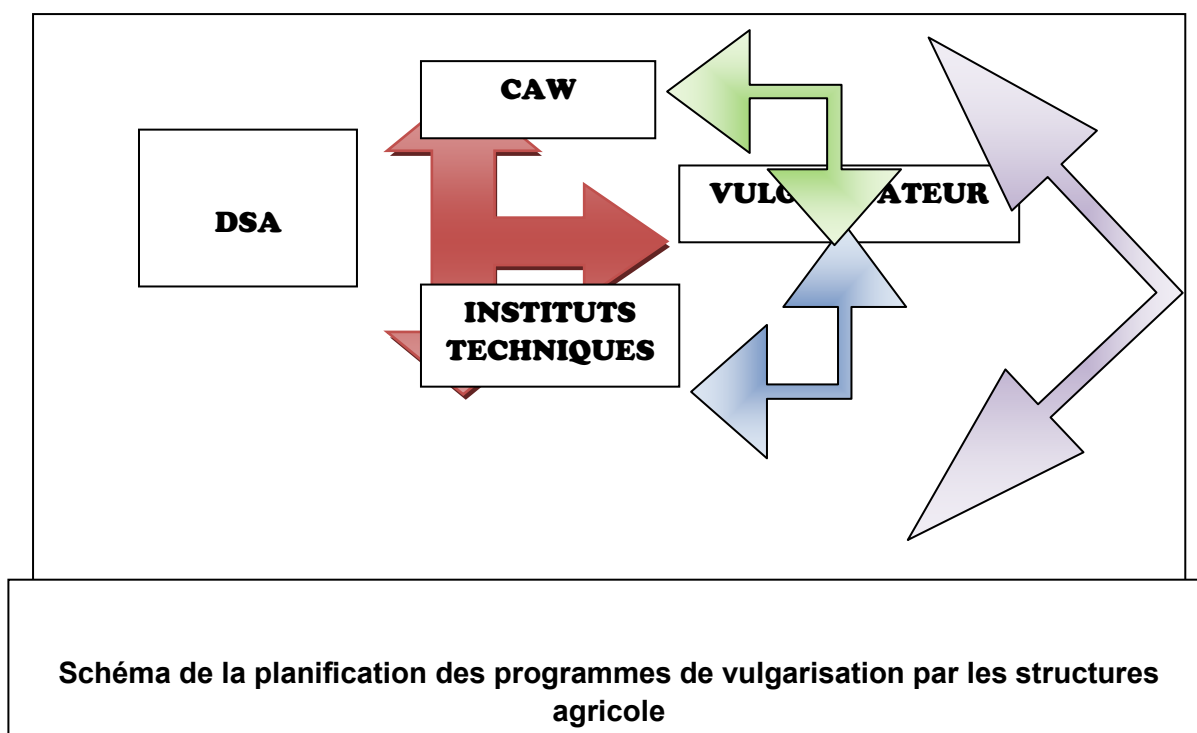
D'après le graphe ci-dessus, on remarque que **50.68%** des enquêtés ont déclaré que le vulgarisateur planifie et participe à l'élaboration du programme et **45.95%** des enquêtés ont considéré que la DSA constitue le siège de planification des programmes de vulgarisation. On que 21.62% et 17.23% des enquêtés qui ont déclaré que les programmes sont élaboré et planifié par les instituts techniques et la CAW.

Pour faire sortir les structures qui travaillent en collaboration dans la planification des programmes de vulgarisation on a croisé les variables DSA CAW instituts techniques, et vulgarisateur :

Tableau croisé en % :

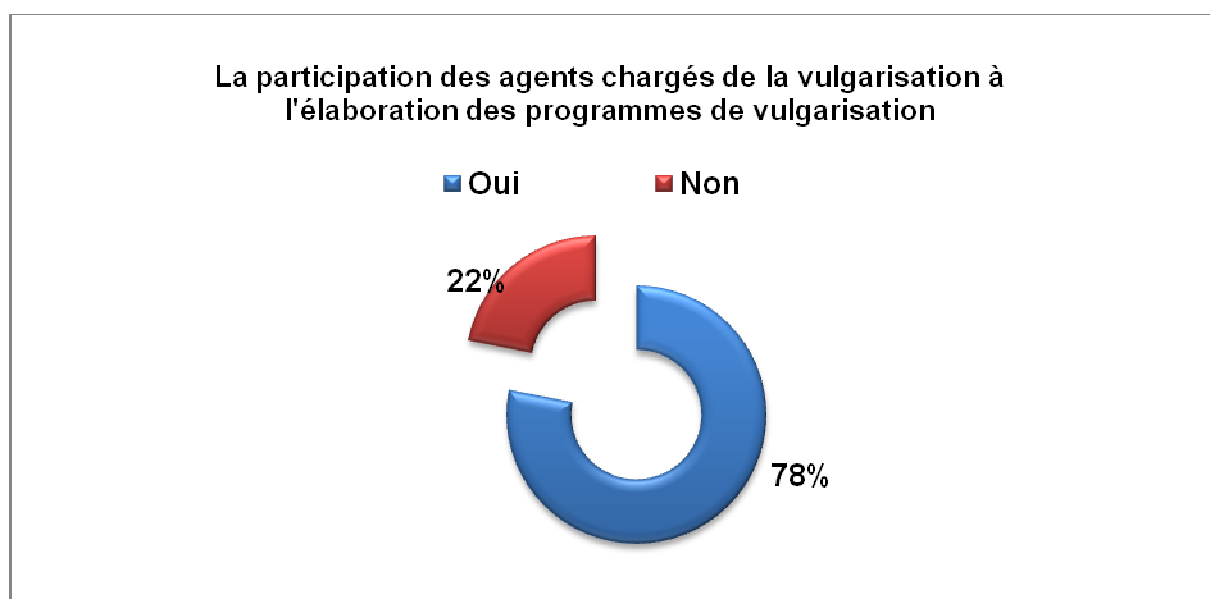
	DSA	CAW	INSTITUTS TECHNIQUES	VULGARISATEUR
DSA	45.95	16.15	17.06	26.62
CAW	16.15	17.23	7.87	8.87
INSTITUTS TECHNIQUES	17.06	7.87	21.62	8.87
VULGARISATEUR	26.62	8.87	8.87	50.68

D'après le tableau croisé on remarque que la DSA travaille en collaboration dans la planification des programmes de vulgarisation beaucoup plus avec les vulgarisateurs avec 26.62%, avec les instituts techniques de 17.06%, et avec les CAW de 16.15%.



4. La participation des agents chargés de la vulgarisation à l'élaboration des programmes de vulgarisation :

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	0	17	5,7	5,8	5,8
	Oui	214	72,3	73,5	79,4
	Non	60	20,3	20,6	100,0
	Total	291	98,3	100,0	
Manquante	Système manquant	5	1,7		
Total		296	100,0		

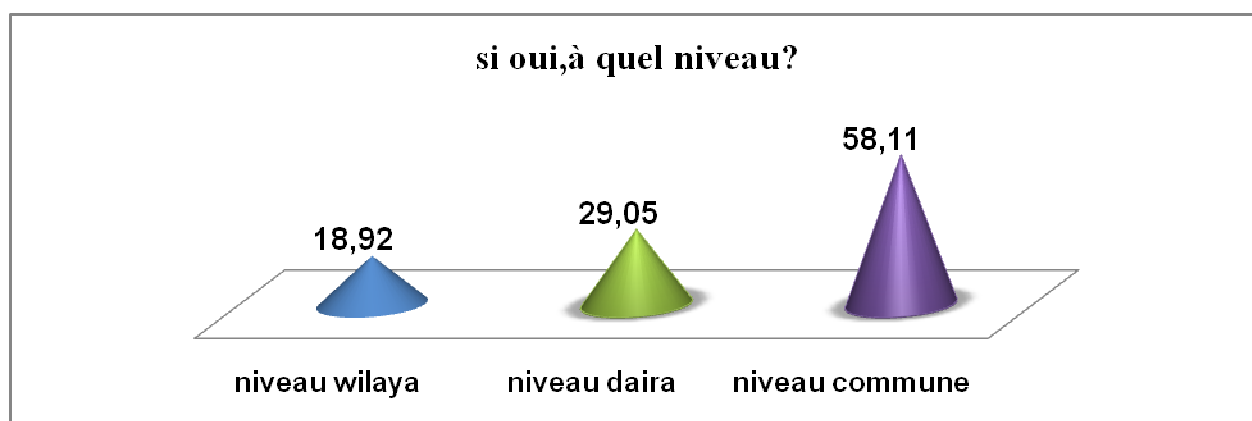


D'après cette question, on déduit que 78% des agents chargé de vulgarisation enquêtés contribuent à l'élaboration et à la planification des programmes de vulgarisation, et le reste, les 22% des agents chargés de vulgarisation, ne participent pas en raison de :

- Leurs préoccupations de plusieurs taches telles que les commissions d'hygiènes et d'habitat rural plus d'autres fonctions administratives.
- L'insuffisance de formation en matière d'élaboration des programmes de vulgarisation des agents chargés de la vulgarisation.

5. Le niveau de contribution des agents chargés de la vulgarisation à la planification des programmes de vulgarisation :

niveau wilaya	niveau daïra	niveau commune
18,92	29,05	58,11



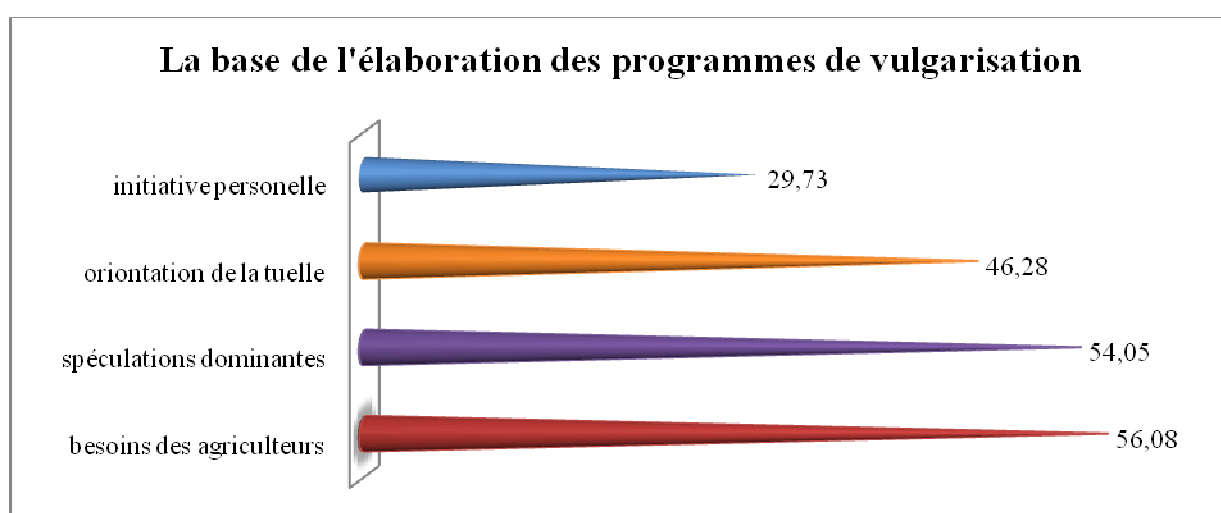
D'après le graphe ci-dessus on a presque **60%** des agents chargés de la vulgarisation enquêtés participant à l'élaboration des programmes de vulgarisation au niveau communal, et **29,05%** au niveau daïra et **18,92 %** des enquêtés contribuent au niveau de la wilaya.

Il existe des agents chargés de la vulgarisation qui participent à la planification sur deux à trois niveaux.

5. La base sur laquelle les enquêtés élaborent les programmes de vulgarisation :

C'est une question de réponse à choix multiple donc les pourcentages représentés sur le tableau ci-dessous représente le nombre de fréquences des propositions cités.

besoins agriculteurs	des spéculations dominantes	orientation de la tutelle	initiative personnelle
56,08	54,05	46,28	29,73

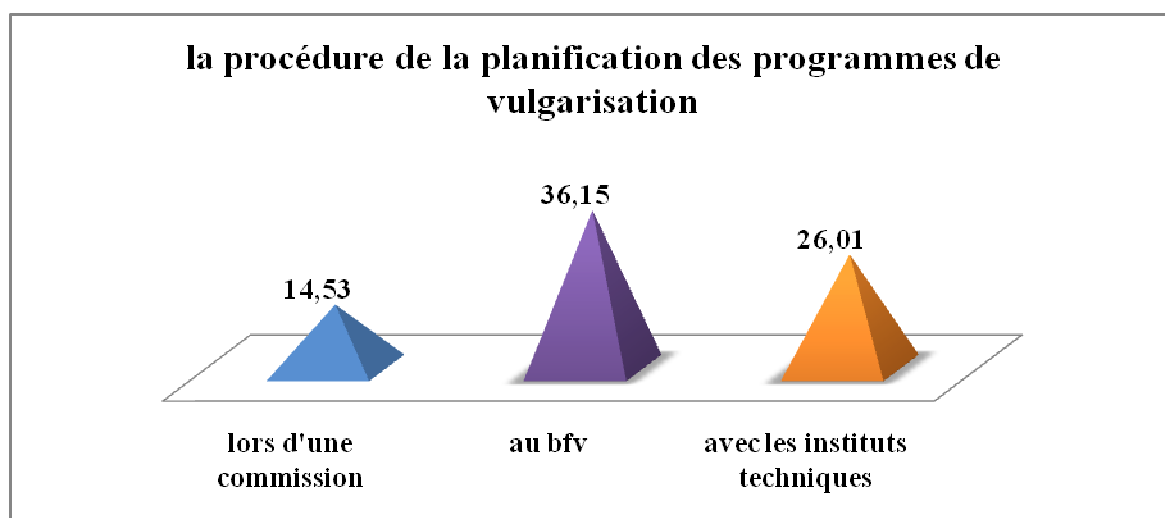


D'après les agents chargés de vulgarisation enquêtés, les programmes de vulgarisation sont élaborés sur la base des besoins des agriculteurs et les spéculations dominantes en premier lieu avec **56.08%** et **54.05%**, et sur la base des orientations de la tutelle qui propose des

thèmes de vulgarisation afin de couvrir les besoins des agriculteurs et de développer les connaissances des agriculteurs par l'introduction de nouvelles méthodes et techniques agronomiques.

6. La procédure de la planification des programmes de vulgarisation :

lors d'une commission	au BFV	avec les instituts techniques
14,53	36,15	26,01



D'après les réponses obtenues de cette question, on a **36.15%** des enquêtés ont indiqué que les programmes de vulgarisation sont élaborés au niveau du bureau de formation et de vulgarisation à la DSA, 26.01% des agents chargés de vulgarisation enquêtés déclarent que les programmes de vulgarisation sont élaborés au niveau des DSA en collaboration avec les instituts techniques.

14.53% des agents chargés de vulgarisation ont indiqué que les programmes de vulgarisation sont élaborés lors d'une commission qui regroupe tous les institutions qui représentent l'agriculture dans la région.

9. L'apport de l'agent chargé de la vulgarisation dans l'élaboration et la planification des programmes de vulgarisation ?

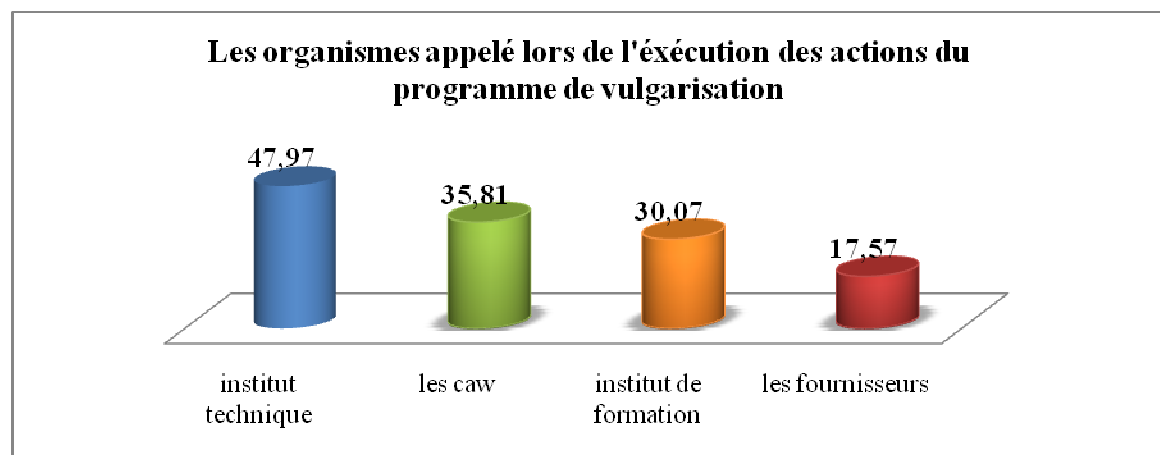
Les agents chargés de vulgarisation contribuent à l'élaboration des programmes de vulgarisation et apportent toujours le nouveau pour tracer un programme de vulgarisation qui répond aux besoins réels des agriculteurs, l'agent de vulgarisation :

- Diffuse l'information que se soit par un contacte directe avec l'agriculteur ou par d'autres moyens tel que la radio, les affiches,...etc.
- Cible les difficultés et les contraintes qui entravent le travail de l'agriculteur.

- Assure la coordination entre l'agriculteur et son environnement institutionnel.
- La création des réseaux de communication (facebook) entre les agriculteurs et les spécialistes en matière pour faciliter les échanges des expériences et des idées.
- La recherche des spécialistes en matière en raison d'adopter de nouvelles techniques.

10. Les organismes appelés lors de l'exécution des actions des programmes de vulgarisation :

institut technique	les CAW	institut de formation	les fournisseurs
47,97	35,81	30,07	17,57



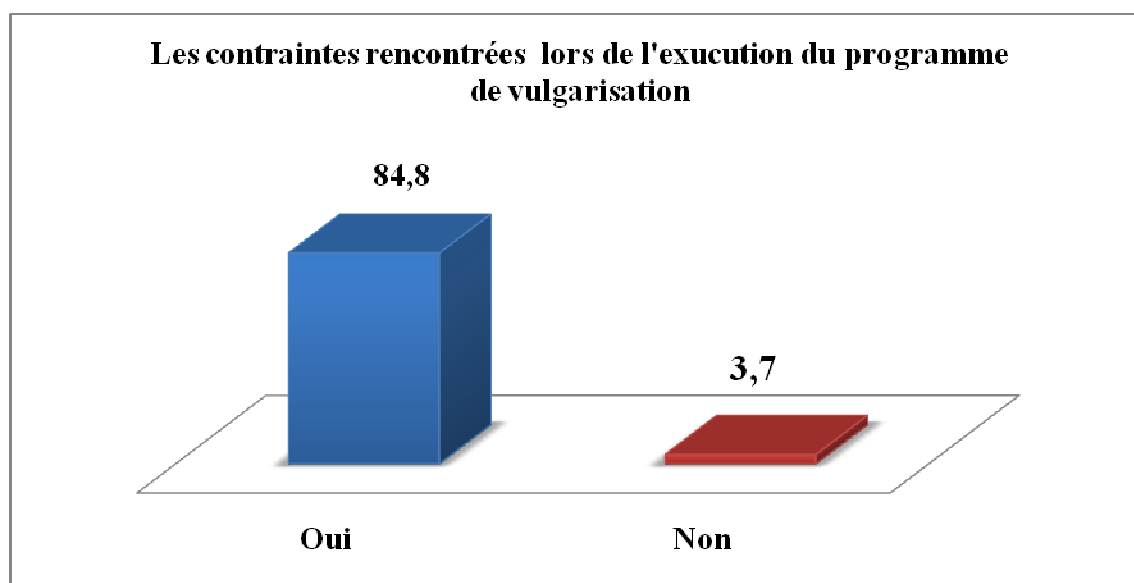
Lors de l'exécution des actions du programme de vulgarisation :

- 47.97% des agents chargés de la vulgarisation font appel aux instituts techniques en vue de la disponibilité des spécialistes et de la nouveauté de la recherche scientifique.
- 35.81% des agents chargés de la vulgarisation font appel aux CAW qui représentent la profession agricole et les associations des agriculteurs ceci favorise le bon déroulement de la mise en œuvre des actions du programme de vulgarisation et facilite le contacte des agriculteurs.
- 30.07% des agents chargés de la vulgarisation font appel aux instituts de formation afin d'assurer la formation des agriculteurs.
- 17.57% des agents chargés de la vulgarisation font appel aux fournisseurs des intrants et de matériels agricoles pour expliquer aux agriculteurs la situation du

marché des intrants et de matériels agricoles et le mode d'emploi du matériel agricole et l'utilisation des intrants (pesticides et engrais,...etc.).

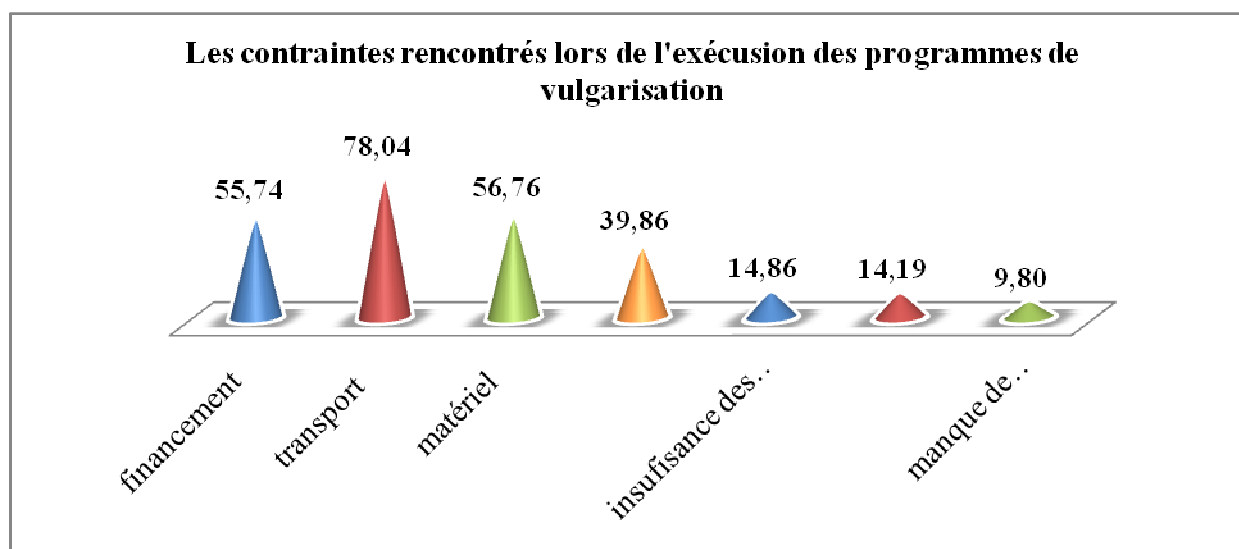
11. Les contraintes rencontrées lors de l'exécution du programme de vulgarisation

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	0	31	10,5	10,6	10,6
	Oui	251	84,8	85,7	96,2
	Non	11	3,7	3,8	100,0
	Total	293	99,0	100,0	
Manquante	Système manquant	3	1,0		
Total		296	100,0		



D'après la question sur les contraintes rencontrées lors de l'exécution on remarque que 84.8% des agents chargés de la vulgarisation enquêtés rencontrent des contraintes lors de l'exécution des programmes de vulgarisation et que 3.7% n'ont pas de problème lors de l'exécution des programmes de vulgarisation.

12 Le type de contraintes rencontrées :



D'après le graphe ci-dessus on remarque que **78.04%,56.76%,55.74%** des agents chargés de la vulgarisation enquêtés ont déclaré que les problèmes de transport, de matériels et de financement sont les contraintes majeures qui empêchent l'exécution des programmes de vulgarisation.

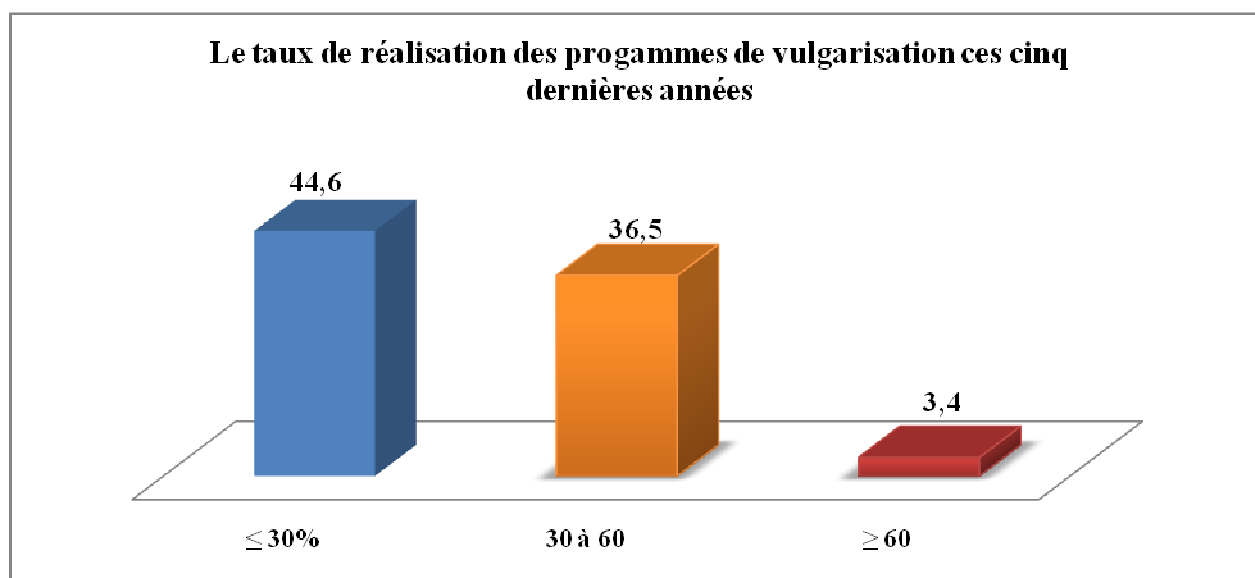
39.86% des agents chargés de la vulgarisation enquêtés trouvent que le désintéressement des agriculteurs présente une contrainte qui empêche l'exécution des programmes de vulgarisation et qui entrave leurs travail sur terrain.

L'insuffisance des vulgarisateurs, et de formations et le manque de compétences sont aussi des contraintes rencontrées par les enquêtés lors de l'exécution des programmes de vulgarisation.

financement	transport	matériel	désintéressement des agriculteurs	insuffisance des vulgarisateurs	insuffisance de formation	manque de compétences
55,74	78,04	56,76	39,86	14,86	14,19	9,80

13 - Le taux de réalisation des programmes de vulgarisation sur les cinq dernières années

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	0	39	13,2	13,5	13,5
	≤ 30%	132	44,6	45,7	59,2
	30 à 60	108	36,5	37,4	96,5
	≥ 60	10	3,4	3,5	100,0
	Total	289	97,6	100,0	
Manquante	Système manquant	7	2,4		
Total		296	100,0		



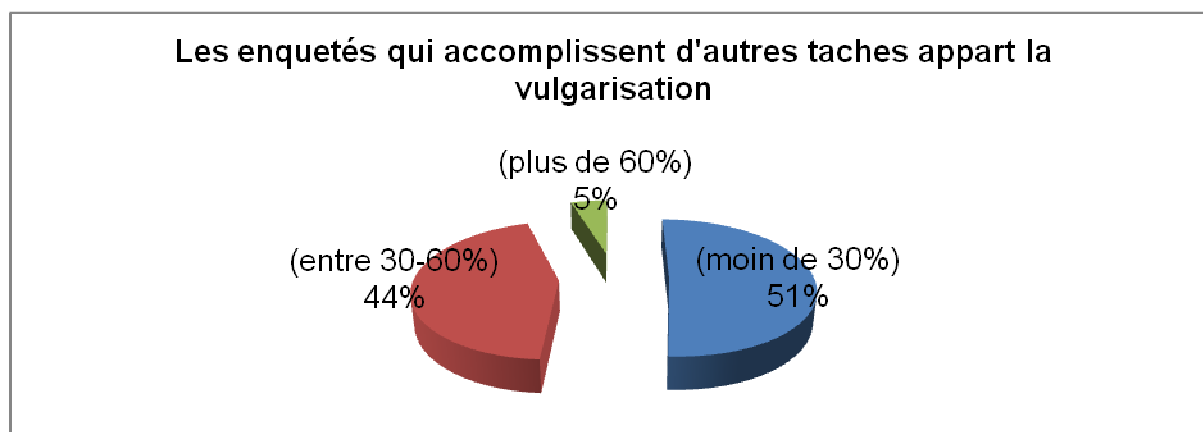
Concernant le taux de réalisation des programmes de vulgarisation, on remarque que **44.6%** des agents chargés de la vulgarisation enquêtés ont atteint un taux de réalisation moins de 30% des programmes de vulgarisation ces cinq dernières années. Et on a que **3.4%** des agents chargés de la vulgarisation enquêtés qui ont pu atteindre un taux de réalisation plus de 60% des programmes de vulgarisation ces cinq dernières années.

D'après ce résultat , la question qui se pose dans ce contexte « pourquoi le taux de réalisation des programmes de vulgarisation est faible dont on a obtenu que 3.4% des enquêtés qui ont pu réaliser plus de 60% de leurs programmes de vulgarisation annuels » et afin de répondre à cette question ,on a croisé les deux variables : Le taux de réalisation des programmes de vulgarisation ces cinq dernières années et les tâches accomplies par l'agent chargé de vulgarisation dans le tableau ci-dessous :

Effectif						
		Le taux de réalisation des programmes de vulgarisation ces cinq dernières années				Total
		Non réponse	< 30%	Entre 30%-60%	> 60%	
Les tâches accomplies par l'agent chargé de vulgarisation	Non réponse	6	3	3	0	12
	Oui	22	106	92	10	230
	Non	11	22	12	0	45
Total		39	131	107	10	287

D'après les résultats obtenus dans la partie formation et qualification de l'agent chargé de vulgarisation, la question 11 :

La majorité (**80.13 %**) des agents chargés de vulgarisation enquêtés font d'autres tâches apart la vulgarisation agricole et on a 15.67 % des enquêtés qui font que la vulgarisation agricole.

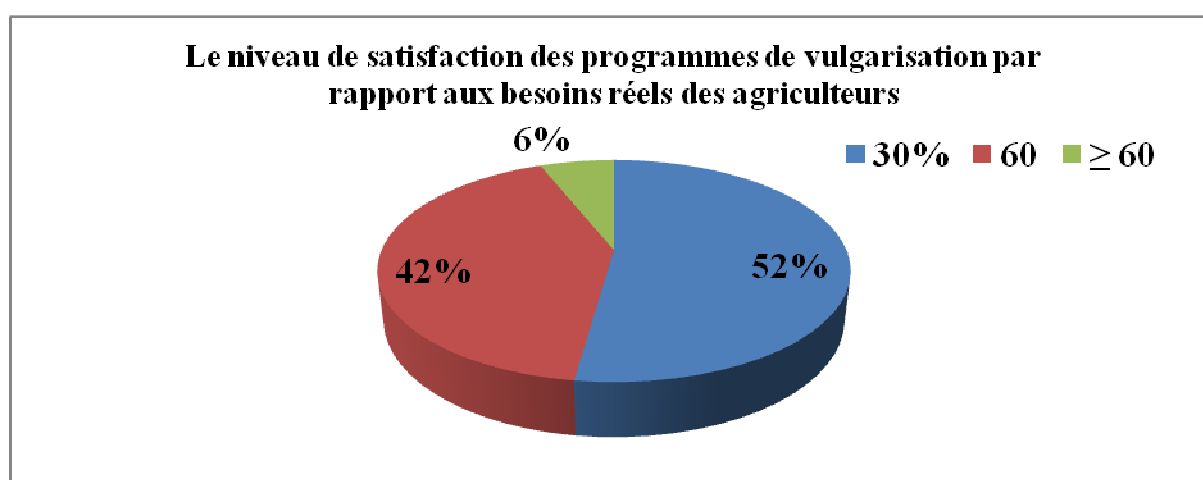


D'après le graphe ci-dessus, la moitié des enquêtés n'ont pas dépassé plus de 60% comme taux de réalisation des programmes de vulgarisation, en parallèle on a que 5% des enquêtés qui ont pu atteindre un taux de réalisation des programmes de vulgarisation plus de 60%.

De cela, les tâches accomplies par l'agent chargé de la vulgarisation hors la vulgarisation, lui empêchent à réaliser les actions son programme de vulgarisation tracé et a bloqué les activités de vulgarisation.

14 - Le niveau de satisfaction des programmes de vulgarisation par rapport aux besoins réels des agriculteurs

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	0	39	13,2	13,6	13,6
	30%	129	43,6	45,1	58,7
	60	103	34,8	36,0	94,8
	≥ 60	15	5,1	5,2	100,0
	Total	286	96,6	100,0	
Manquante	Système manquant	10	3,4		
Total		296	100,0		



D'après les réponses obtenus on **52%** des agents chargés de vulgarisation enquêtés ont pu couvrir 30% des besoins réel des agriculteurs à travers les programmes de vulgarisation. Et on que 6% des agents des agents chargés de vulgarisation enquêtés qui ont pu couvrir plus de 60% des besoins réel des agriculteurs à travers les programmes de vulgarisation.

De ce résultat, on constate que les besoins des agriculteurs ne sont pas pris en charge à travers les programmes de vulgarisation.

Résumé du Chapitre IV : « les programmes de vulgarisation » :

- Plus de la moitié des agents chargés de la vulgarisation enquêtés (66.2%) connaissent le protocole d'élaboration des programmes de vulgarisation ;
- 52% des enquêtés appliquent ce protocole sur terrain mais le reste des agents enquêtés (25%) n'ont pas eu l'occasion de l'appliquer à cause des problèmes rencontrés sur terrain tel que le manque de moyens, le désintéressement des agriculteurs,...etc. ;
- Les programmes de vulgarisation sont généralement tracés au niveau des bureaux de formation et de vulgarisation (BFV) des DSA, par l'agent chargé de la vulgarisation à 50% et en collaboration avec les instituts techniques et la CAW, ces derniers élaborent ce programme en fonction des besoins des agriculteurs et les spéculations dominantes dans la région.
- 80% des agents chargés de la vulgarisation enquêtés participent à l'élaboration des programmes de vulgarisation au niveau de la commune.
- Lors de l'exécution des programmes de vulgarisation 47% des agents chargés de la vulgarisation enquêtés ont déclaré que le instituts techniques sont appelé au premier lieu puis les CAW ,les instituts de formation ,et les fournisseurs ;
- 84% des agents chargés de la vulgarisation enquêtés déclarent que les contraintes rencontrés lors de l'exécution des programmes de vulgarisation sont de type matériel (financement, transport, et de matériel) ;
- Presque 50% des agents chargés de la vulgarisation enquêtés réalisent moins de 30% des programmes de vulgarisation à cause de plusieurs problèmes :
 - L'occupation des agents chargés de la vulgarisation enquêtés par d'autres fonctions administratives ;
 - Le manque de moyens matériels et immatériels.
- 52% des agents chargés de la vulgarisation enquêtés ont pu satisfaire moins de 30% des besoins réels des agriculteurs par rapport aux programmes de vulgarisation.

Conclusion générale :

Notre objectif principal a été centré sur l'analyse des qualifications des agents chargés de la vulgarisation en matière d'élaboration des programmes de vulgarisation et d'utilisation des méthodes de vulgarisation, dont il s'agit d'identifier les qualifications des agents chargés de la vulgarisation et de connaître les méthodes de vulgarisation les plus efficaces et les plus utilisées par les vulgarisateurs, et aussi de comprendre les outils et le processus de l'élaboration des programmes de vulgarisation .

La collecte des informations et des données nécessaires nous a permis d'apporter des éléments de réponse aux questions avancés au début.

Les enquêtes se sont déroulées au niveau de 17 wilayas des différentes régions du pays auprès de 296 agents chargés de vulgarisation.

L'analyse des résultats de l'enquête relative aux agents chargés de vulgarisation nous a conduit de constater que :

- Concernant la formation, 54% des agents de vulgarisation enquêtés ont bénéficié de la formation CPV dont la plus part d'entre eux sont des anciens dans le secteur et qui préparent leurs retraite ce qui pose un problème de relève. 50% des enquêtés ont bénéficié des stages de perfectionnement, mais malgré ça 72% des enquêtés veulent être formé dans des spécialités différentes, motivé par l'intérêt personnel, l'obligation administrative et la promotion dans le grade. 43.58% des enquêtés appliquent moins de 30% des acquis des formations en raison de plusieurs problèmes qui entravent ces agents à appliquer leurs acquis de formation, tel que le manque de moyens et d'environnement incitatif, 80% des enquêtés sont occupés par d'autres fonctions administratives en plus des tâches de vulgarisation agricole.
- Concernant les méthodes de vulgarisation utilisées par le vulgarisateur, les méthodes de vulgarisation individuelles sont les plus utilisées d'après 87.5% des enquêtés, et les plus efficaces d'après 77.7% des enquêtés, par contre moins de 30% des enquêtés utilisent les méthodes de masse, qui nécessitent beaucoup de moyens à mobiliser.

D'après 60% des enquêtés, le choix de la méthode de vulgarisation est lié essentiellement à la nature du sujet à vulgariser, la présence des moyens et les préférences des agriculteurs.

Parmi les méthodes de vulgarisation, nous avons les sites de démonstration, qui ont un impact positifs sur l'amélioration de la production et l'augmentation des rendements d'après 90% des enquêtés, mais seul 44% des enquêtés ont bénéficié de la formation sur les sites de démonstration, 37% des enquêtés ont participé à la mise en œuvre des sites de démonstration, mais cette participation est partielle, en effet la moitié des enquêtés ont participé uniquement à la première phase « la

sensibilisation ». Le choix du lieu des sites de démonstration est fait par les agriculteurs en collaboration avec DSA.

- Concernant les programmes de vulgarisation, **84%** des enquêtés qui connaissent et participent à l'élaboration des programmes de vulgarisation, sont formés en CPV, mais presque 80% d'entre eux, ont une expérience dans le domaine agricole qui dépasse les 20 ans, dont la majorité sont en voie de retraite, ce qui pose un problème de relève mais aussi de formation.

Les programmes de vulgarisation sont généralement élaborés au niveau des bureaux des formations et de vulgarisation (BFV) des DSA, par l'agent chargé de la vulgarisation à 50%, le reste le fait en collaboration avec les instituts techniques et la CAW. Ces programmes tiennent compte des besoins des agriculteurs et les spéculations dominantes dans la région.

84% des agents chargés de la vulgarisation enquêtés déclarent que les contraintes rencontrées lors de l'exécution des programmes de vulgarisation sont de type matériel (financement, transport, et de matériel) ;

44.6% des agents chargés de la vulgarisation enquêtés réalisent moins de 30% des programmes de vulgarisation préalablement établis, à cause de plusieurs problèmes :

- 80% des agents chargés de la vulgarisation sont occupés à accomplir d'autres tâches autres que la vulgarisation agricole ;
- Le manque de formation sur les méthodes d'élaboration des programmes et les méthodes de vulgarisation notamment pour les nouveaux recrues ;
- Le manque de moyens qui favorisent le bon déroulement des activités de vulgarisation et l'utilisation.

A cet effet, l'efficacité et la rentabilité des programmes de vulgarisation sont liés aux qualifications des vulgarisateurs mais aussi aux méthodes de vulgarisation utilisées ainsi que la disponibilité de moyens matériels.